Ontario
Infrastructure Ontario

2014 | 2015

Rapport annuel

Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à ce que nous sommes

NOTRE CULTURE

Notre équipe dévouée tient résolument à promouvoir l'amélioration continue. Nous nous efforçons continuellement d'analyser nos façons de faire des affaires, de développer des pratiques exemplaires et d'adopter les changements requis pour apporter des améliorations à l'avenir.

NOS VALEURS

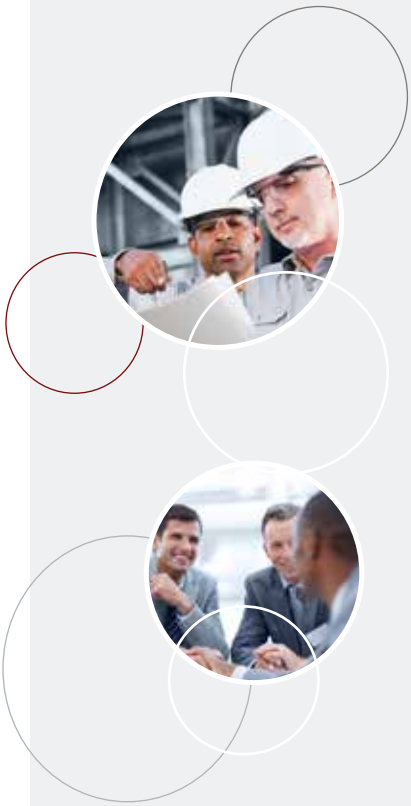

CIBLÉS SUR L'EXÉCUTION

1

Nous sommes déterminés à fournir des conseils judicieux et à réaliser des projets de qualité supérieure en temps voulu et sans dépassement de budget.

DILIGENTS

2

Nous protégeons l'intérêt public en nous assurant que tout ce que nous faisons est ouvert, transparent et optimise les ressources pour la province.

AXÉS SUR LE CLIENT

3

Nous savons que pour réussir, nous devons collaborer avec nos clients, rester à l'écoute de leurs besoins et offrir des conseils honnêtes et fondés sur des faits.

INNOVATEURS

4

Nous travaillons de concert avec nos clients et partenaires pour trouver de nouvelles occasions de collaborer à la création de solutions optimales, à leur mise en œuvre et à leur amélioration continuelle.

AXÉS SUR LES PERSONNES

5

Nous croyons en l'importance de privilégier des relations à long terme avec nos employés et les autres intervenants, et nous sommes déterminés à développer le savoir-faire et les compétences uniques de nos employés – le fondement de notre réussite.

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à...

Messages :
- du président du conseil d'administration 3
- du président-directeur général 5

Une saine gouvernance – Ce que nous sommes 7
- Gouvernance générale 7
- Code de déontologie 8
- Gestion des risques 8
- Transparence et reddition de comptes 9

Ce que nous faisons – Notre rôle 10
- Notre travail 10
- Quelques chiffres 10

La structure de notre entreprise 11
- Conseil d'administration 11
- Président-directeur général 13
- Équipe de cadres supérieurs – Divisions 13

Nos performances 18
- Objectifs généraux 18

La réalisation de projets 19
- Nombre et valeur des projets 19
- Projets en cours 19
- Étude de cas : Village des athlètes panaméricains 21

Nos programmes progressistes 23
- Gestion de l'environnement et de l'énergie 23
- Réduction d'empreinte 23
- Programme de portefeuille immobilier 23
- Amélioration continue 24

Notre main-d'œuvre qualifiée 25
- Mobilisation des employés 25
- Apprentissage et perfectionnement 25
- Santé et sécurité 25
- Engagement communautaire 25

Nos relations solides 26
- Fournisseurs de services 26
- Partenariats avec l'industrie 26
- Prix 27

Rapport financier 28
- Rapport de gestion 29
- États financiers 43

Message du président du conseil d'administration

D. Anthony (Tony) Ross
Président du conseil d'administrations

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel d'Infrastructure Ontario (IO), lequel souligne les réalisations et les progrès accomplis au cours de l'exercice 2014-2015. Tout au long de cet exercice financier, IO a respecté son engagement de réaliser des projets d'infrastructure, d'offrir des services immobiliers et d'assurer le financement de projets d'infrastructure au nom du gouvernement de l'Ontario, et ce, en maintenant un niveau élevé de qualité.

Le conseil d'administration d'IO veille résolument à ce que l'organisme défende les intérêts commerciaux du gouvernement, prenne ses décisions de manière transparente et responsable, et protège les intérêts publics.

SURVEILLANCE ACCRUE PAR LE CONSEIL

L'une des principales fonctions du conseil est de veiller à ce qu'IO exécute son mandat et atténue les risques afin d'offrir une valeur durable. Le conseil remplit ce rôle en analysant le rendement des activités et des finances de l'organisation de façon continue. Nous continuons également d'améliorer notre surveillance de la gestion des risques et de la production de rapports, en mettant l'accent sur l'identification des risques et les stratégies d'atténuation.

ENGAGEMENT CONSTANT ENVERS LA BONNE GOUVERNANCE

Lors du dernier exercice, IO a effectué une vérification complète de ses politiques d'entreprise afin de s'assurer qu'elles reflètent notre engagement envers la bonne gouvernance. IO a également effectué une vérification de ses systèmes informatiques afin de s'assurer qu'un niveau adéquat de sécurité des données est établi et maintenu.

L'examen, par le vérificateur général de l'Ontario, des programmes de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) et de prêts d'IO a reconnu les antécédents solides d'IO en matière de réalisation de projets et la robustesse de notre programme de prêts. Le conseil accueille les recommandations du vérificateur général; il continuera de surveiller les progrès accomplis par IO dans leur application.

Ces réalisations renforcent les capacités d'IO en matière de reddition de comptes, de diligence et de surveillance, de manière à assurer la probité de toutes ses activités.

EXPERTISE ACCRUE DU CONSEIL ET DE LA HAUTE DIRECTION

Le conseil d'administration d'IO tire avantage de son expérience considérable et de la diversité des perspectives de ses membres pour accomplir son mandat en collaboration avec le gouvernement. Au cours du dernier exercice, l'entrée de Bruce Bodden au conseil en 2015-2016 a été confirmée. Fort d'une quarantaine d'années d'expérience en génie, en conseil et en gestion de projets, M. Bodden sera un ajout précieux au conseil d'administration, qui profitera énormément de son expertise.

Après le départ à la retraite de deux de ses vice-présidents directeurs, le conseil a supervisé le remaniement de la structure de la haute direction et des divisions d'IO. La nouvelle structure d'entreprise assurera la meilleure direction, la surveillance et la continuité de chaque unité fonctionnelle.

Message du président du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier notre président-directeur général, Bert Clark, et la haute direction pour leur engagement inébranlable à promouvoir l'excellence. La réussite de l'organisme témoigne du professionnalisme et du dévouement de tous ses employés. Le conseil d'administration est fier de tout ce qu'IO a accompli au cours du dernier exercice. Nous nous réjouissons d'avance des réussites à venir.

D. Anthony Ross
Président du conseil d'administration

Message du président-directeur général

Bert Clark,
président-directeur général

Infrastructure Ontario (IO) tient résolument à mériter une forte cote de satisfaction globale de sa clientèle, à afficher un rendement élevé et à créer un lieu de travail exemplaire. De concert avec nos clients, nos partenaires et divers organismes, nous continuons de chercher de nouvelles occasions d'élargir nos services et de promouvoir des solutions novatrices aux défis en matière d'infrastructure.

Je suis fier des nombreuses réussites que nous avons accumulées au cours de l'exercice qui se termine. Je les attribue à la qualité de nos procédés et de nos partenaires, ainsi qu'à l'excellence du personnel d'IO. J'ai le privilège de souligner certaines de nos réussites de l'exercice financier 2014-2015.

REVITALISER LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES GRÂCE À LA RÉALISATION DE PROJETS

IO a réalisé plus d'opérations de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) au cours de cet exercice qu'au cours de n'importe quel exercice précédent. Neuf projets de DMFA ont atteint le stade d'achèvement substantiel. Notre rapport de 2014 a confirmé que, sur les 37 premiers projets de DMFA ayant atteint le stade d'achèvement substantiel, 36 avaient été réalisés conformément au budget établi et 27 avaient été achevés à la date prévue, au mois près.

Notre capacité de réaliser des projets de renouvellement d'immobilisations a été rehaussée par l'engagement de deux fournisseurs de services de gestion de projets. Ce nouveau contrat prévoit que nos fournisseurs de services superviseront la réalisation de travaux de construction, d'entretien et d'amélioration d'une valeur approximative de 200 millions $ et engageront des centaines de PME ontariennes pour effectuer les travaux de réparation d'immobilisations requis par le gouvernement ontarien.

En partenariat avec les ministères clients, nous avons diminué la taille globale du parc immobilier du gouvernement de manière à engendrer des recettes et des économies d'exploitation. Nous avons également diminué la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre dans les édifices que nous administrons dans toute la province.

Les efforts de notre équipe des projets commerciaux pour trouver des occasions de maximiser la valeur des biens, des entreprises et des services gouvernementaux ont été couronnés de succès. Cela a permis d'harmoniser les opérations du gouvernement et d'augmenter les recettes de la province.

Notre programme de prêts continue d'offrir aux administrations municipales et aux emprunteurs admissibles du secteur public une source avantageuse de financement pour les projets de construction et de renouvellement d'infrastructures. Cette année, nous avons inauguré un nouveau système de prêts sur le Web permettant de mieux gérer les prêts d'IO, les avances de fonds et le recouvrement des paiements auprès des emprunteurs d'IO. Le système comprend un système pratique de demande en ligne par l'intermédiaire du site Web d'IO.

REVITALISER LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES GRÂCE À L'APPROCHE AXÉE SUR LE CLIENT

Nous avons établi et maintenu des relations de collaboration avec nos clients, ce qui nous a permis d'assurer la qualité des projets que nous avons réalisés et des services de consultation que nous avons fournis.

REVITALISER LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES GRÂCE À NOTRE DILIGENCE

Notre cadre de gestion des risques d'entreprise (GRE) a été mis à jour au cours du dernier exercice afin de tenir compte des pratiques exemplaires de l'industrie. Nous avons mis en œuvre 42 initiatives distinctes pour améliorer nos pratiques commerciales et mieux remplir notre mandat.

REVITALISER LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES GRÂCE À L'INNOVATION

Pendant l'exercice 2014-2015, nous avons travaillé de concert avec des organismes provinciaux et municipaux de l'Ontario et avec diverses associations nord-américaines dans le cadre de notre engagement à innover, à partager les connaissances et à mettre en œuvre les pratiques exemplaires.

Assurer la sécurité des travailleurs est un objectif primordial d'IO dans tous ses projets. Nous voulons que tous nos projets soient réalisés de la manière la plus sûre possible. C'est pourquoi nous exigeons dorénavant l'adhésion au programme de certificat de reconnaissance ("COR") pour nos projets de DMFA et nos projets immobiliers.

Nous avons également implanté un programme de formation en apprentissage dans les ententes relatives à nos projets. Ce nouveau programme créera des débouchés pour les apprentis de tous les corps de métier et offrira de nouvelles perspectives aux jeunes à risque, aux communautés locales et aux anciens combattants.

REVITALISER LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES EN MISANT SUR NOS GENS

Nous avons à cœur de nous assurer que nos employés travaillent dans les meilleures conditions qui soient possibles et reçoivent les outils requis pour réussir. IO a mis en œuvre de nouveaux programmes pour favoriser le développement individuel de ses employés, promouvoir des améliorations en matière de santé et de sécurité et harmoniser les communications entre les cadres et le personnel. Les résultats du sondage de cette année sur la participation des employés révèlent un sentiment accru de participation, de valeur et d'appropriation chez les travailleurs individuels de l'ensemble de l'organisme.

À l'orée d'un nouvel exercice, j'ai confiance en la capacité d'IO de continuer d'offrir une valeur ajoutée à nos clients, à nos parties prenantes et à nos employés et de faire une contribution importante à la revitalisation des infrastructures publiques de l'Ontario.

Bert Clark
Président-directeur général

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à une saine gouvernance

CE QUE NOUS SOMMES

Infrastructure Ontario (IO) est une société de la Couronne appartenant au gouvernement de l'Ontario qui fournit un large éventail de services d'appui aux initiatives du gouvernement de l'Ontario visant à moderniser et à maximiser la valeur des infrastructures et des biens immobiliers publics. IO souscrit à l'engagement du gouvernement de renouveler les services publics; nous le faisons souvent en coopération avec le secteur privé.

IO est dirigée par un conseil d'administration et un président-directeur général, tous nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. IO relève du ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (MDEEI) par l'intermédiaire du président de notre conseil d'administration.

Nous nous considérons comme une entreprise du secteur privé qui exerce une fonction publique. Cette philosophie a engendré une culture organisationnelle qui encourage nos employés à exploiter les pratiques exemplaires du monde des affaires pour protéger et servir les intérêts publics. Nous croyons au potentiel des collaborations entre les secteurs public et privé. Tous les secteurs d'activité d'IO ont des antécédents favorables pour ce qui est de nouer des relations fructueuses avec le secteur privé au profit de la population de toute la province.

GOUVERNANCE GÉNÉRALE

La réalisation de projets d'infrastructure d'une valeur de plusieurs milliards de dollars et la gestion de l'un des plus importants portefeuilles immobiliers de l'Amérique du Nord obligent IO à se doter de structures et de pratiques très rigoureuses en matière de gouvernance et de responsabilisation. IO applique des normes de gouvernance générale très strictes pour garantir son efficacité fonctionnelle et sa responsabilisation. IO possède un cadre de gouvernance robuste et bien structuré. La *Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier* établit les pouvoirs et les responsabilités d'IO. L'organisme relève de l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (MDEEI). Un protocole d'entente établi avec le ministère précise les rôles et responsabilités d'IO, ainsi que le cadre de responsabilisation entre le ministère et l'organisme. Le plan d'affaires et le rapport annuels soumis au ministère sont préparés conformément aux lois applicables et à la Directive concernant les organismes et les nominations du gouvernement.

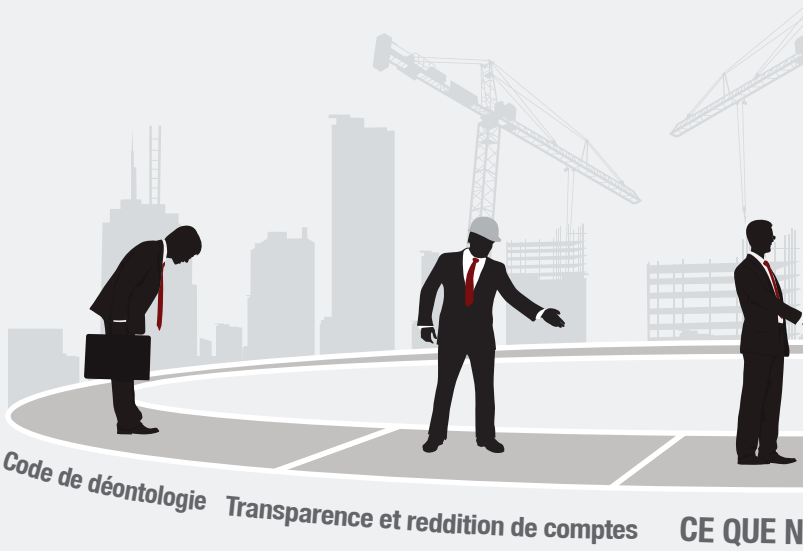

Les seuils de prise de décision des comités de direction d'IO et des membres du personnel sont régis par une délégation de pouvoir approuvée par le conseil d'administration.

CODE DE DÉONTOLOGIE

Le Code de déontologie est l'un des documents de gouvernance d'IO; il vise à offrir des conseils, des principes et des normes pour ce qui est du comportement éthique attendu. Il s'applique au conseil d'administration, à la haute direction, aux cadres supérieurs et à tous les employés. En 2014-2015, IO a examiné le Code de déontologie et y a apporté des modifications pour le rendre plus complet. Les employés d'IO doivent lire le Code et confirmer qu'ils l'ont compris; c'est une condition d'emploi. Chaque année, tous les employés doivent valider leur compréhension du Code de déontologie d'IO et leur engagement à s'y conformer.

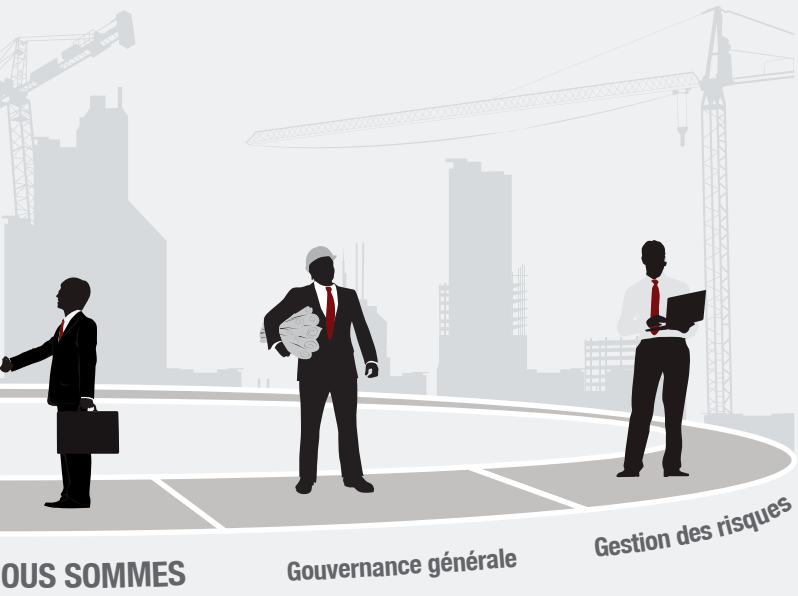

GESTION DES RISQUES

La plupart des activités commerciales d'IO comportent un élément de risque et c'est pourquoi une gestion efficace des risques est essentielle à son succès. IO utilise un cadre robuste qui fait en sorte que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Les risques sont cernés et gérés par l'intermédiaire d'un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) qui permet à l'organisme de cerner, d'évaluer, d'atténuer, de surveiller et de déclarer les risques. Le conseil d'administration approuve chaque année une politique de GRE et supervise l'approbation et la surveillance des risques d'IO et le classement des risques par priorité. Les risques clés font régulièrement l'objet d'examens de la part de la haute direction qui en rend compte au conseil d'administration et au ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (MDEEI). De plus amples renseignements sur les catégories de risques, le cadre de gestion des risques et les risques clés se trouvent dans le chapitre du présent rapport intitulé « Rapport de gestion ».

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à une saine gouvernance

TRANSPARENCE ET REDDITION DE COMPTES

IO est pleinement consciente de ses devoirs de diligence raisonnable, de reddition de comptes, de transparence et d'efficacité, l'objectif étant toujours de veiller à ce que la province bénéficie véritablement de chaque activité. Plusieurs comités assurent la surveillance des rendements financier et fonctionnel, de la gestion des risques et de la reddition de comptes (voir le tableau ci-dessous).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE RÉMUNÉRATION

Formule des recommandations relativement à la composition du conseil et des comités; soutient les principes de gouvernance générale; examine et recommande les plans de rémunération et de relève; supervise les régimes de retraite et d'avantages sociaux

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Examine et évalue les projets de travaux publics, les projets d'infrastructure et les projets immobiliers, ainsi que les projets de valeur importante, de prestige, à risque élevé ou de grande complexité qui sont confiés à IO

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DES RISQUES

Surveille le profil de risque d'IO et sa fonction de prêt; examine et surveille la conformité aux politiques en matière de prêts et de trésorerie

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Supervise les procédés de gestion des risques d'entreprise (GRE), de production de rapports financiers et de vérification d'IO, ainsi que la production de rapports financiers sur le portefeuille immobilier général

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DE GESTION DES INVESTISSEMENTS ET DES RISQUES

Examine et approuve les transactions importantes aux étapes critiques des projets ou soumet les transactions à l'examen et à l'approbation du Comité d'investissement du conseil d'administration

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DE GESTION DES RETRAITES

Gère les régimes de retraite de la société; relève du Comité exécutif et du Comité de gouvernance et de rémunération

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DE L'IMMOBILIER

Supervise la gestion des actifs, la planification stratégique des actifs et les transactions relatives à l'aménagement immobilier et à l'aménagement de terrains qui ont un impact sur le portefeuille immobilier général

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DIRECTEUR DE LA DMFA

Supervise le développement des activités, la réalisation de projets et les opérations liées aux projets de DMFA

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DE VÉRIFICATION DE LA SOLVABILITÉ

Élabore et supervise la politique de gestion des risques de crédit et des capitaux; surveille toutes les fonctions de prêt de l'organisme

› Se réunit trimestriellement

COMITÉ DES RISQUES ET DE L'AMÉLIORATION CONTINUE

Supervise la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise et du programme de vérification interne; approuve et supervise les initiatives d'amélioration continue

› Se réunit trimestriellement

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à ce que nous faisons

NOTRE RÔLE

Nous avons pour mission de construire, de gérer, de financer et de mettre en valeur les biens publics de l'Ontario.

IO contribue à la reconstruction et à l'expansion des infrastructures de l'Ontario en mettant en œuvre l'un des programmes de renouvellement des infrastructures les plus ambitieux depuis plus d'une génération.

IO continue de moderniser le portefeuille immobilier du gouvernement de la province, de diriger des initiatives novatrices de réaménagement, d'assurer le financement de projets et de gérer les projets les plus importants au nom de la province.

NOTRE TRAVAIL

- Protéger l'intérêt public en procurant au gouvernement l'expertise requise pour négocier avec le secteur privé
- Gérer les risques à long terme posés par les infrastructures publiques et les actifs immobiliers vieillissants et inadéquats
- Stimuler l'économie et créer des emplois en réalisant les investissements gouvernementaux dans les infrastructures et le domaine immobilier de concert avec le secteur privér
- Engendrer des recettes en optimisant la valeur des actifs publics par l'intermédiaire de la vente et de l'aménagement de terrains
- Assurer la réalisation des infrastructures essentielles aux programmes et aux services offerts à la population de l'Ontario

CHIFFRES REPRÉSENTATIFS

PORTEFEUILLE IMMOBILIER

- **5 057** édifices
- **45,06** millions de pieds carrés d'espaces locatifs (pi²)
- **49** ans - âge moyen des édifices
- **5 336** projets de réparation et de modification d'immobilisations d'une valeur approximative de 288 millions $

CHIFFRE D'AFFAIRES DU PORTEFEUILLE IMMOBILIER

- **57,1** millions $ en recettes nettes provenant de transactions immobilières

SERVICES DE LOCATION ET D'ÉVALUATION

- **959** baux
- **615** propriétaires : 270 M$ de loyers bruts annuels

PROJETS DE DMFA *(depuis 2005)*

- **78** projets mis sur le marché — 35,46 milliards $ en coûts d'immobilisation
- **47** projets substantiellement achevés — 12,15 milliards $ en coûts d'immobilisation

APPROVISIONNEMENT

- **461** contrats d'approvisionnement octroyés (OCTROYÉS) — Valeur totale : 3,6 milliards $

PRÊTS DESTINÉS AUX INFRASTRUCTURES

- **538** millions $ en prêts approuvés

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à notre structure d'entreprise

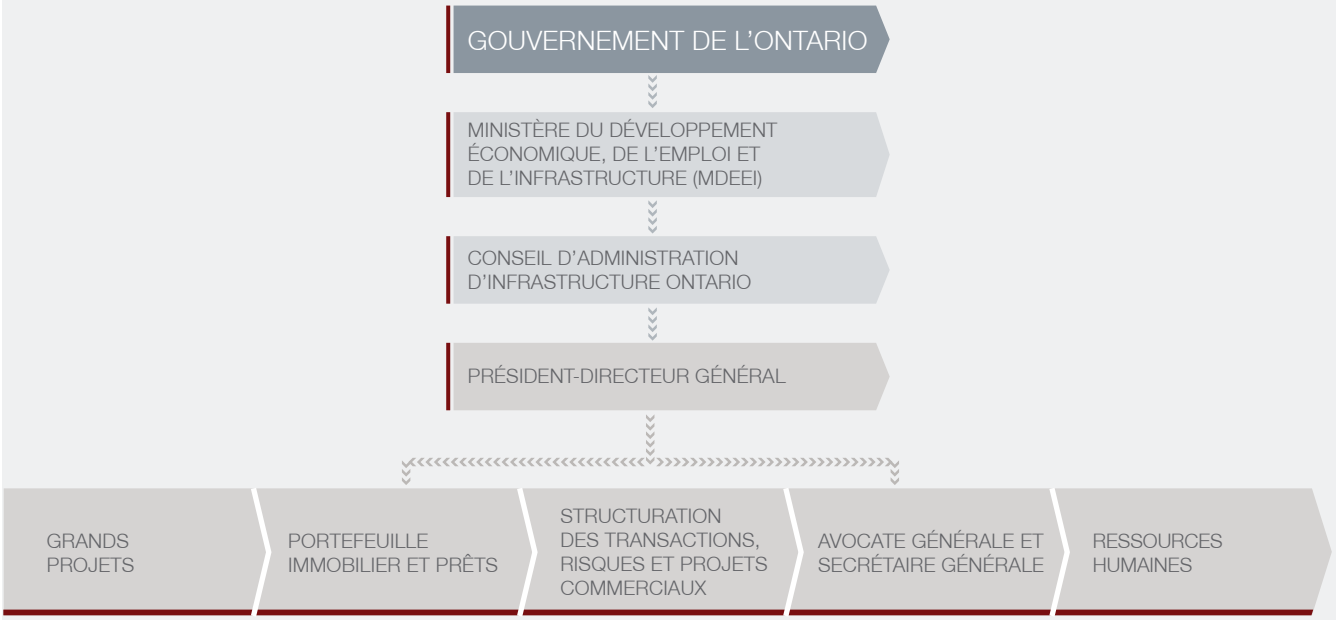

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre conseil d'administration se compose de 11 membres bien informés et expérimentés. Les membres du conseil possèdent un vaste éventail d'expertises et de connaissances du secteur privé, ainsi que d'expériences pertinentes (affaires, industrie, finance et autres) requises pour remplir leurs devoirs fiduciaires et défendre les intérêts de l'organisme.

La rémunération totale versée au conseil d'administration pour l'exercice financier 2014-2015 a été de 183 200 $.

D. Anthony Ross, président

(Mandat : du 6 juin 2011 au 31 mars 2016)

M. Ross a travaillé comme consultant en affaires pour RG Group, où il était chargé de conseiller les institutions financières, les gouvernements et les universités. Avant cela, M. Ross a été vice-président du conseil de Merrill Lynch Canada, où il a dirigé les activités du groupe des Marchés de capitaux.

Colleen Campbell

(Mandat : du 23 octobre 2013 au 22 octobre 2016)

Colleen Campbell est la vice-présidente de BMO Marché des capitaux, la division des services d'investissement et de services bancaires aux grandes entreprises de la Banque de Montréal (BMO). Elle est reconnue comme un leader en ce qui touche la création d'un modèle de financement de projets d'infrastructure par obligations sur le marché canadien.

Patrick J. Dillon

(Mandat : du 6 juin 2011 au 5 septembre 2015)

Patrick J. Dillon exerce les fonctions de directeur administratif et de secrétaire-trésorier du Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario. Le gouvernement de l'Ontario l'a nommé membre du conseil d'administration de plusieurs organismes, y compris la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents de travail (CSPAAT).

David Leith

(Mandat : du 23 janvier 2013 au 22 janvier 2017)

David Leith possède plus de 25 ans d'expérience chez Marchés mondiaux CIBC Inc. dans les secteurs des marchés des actions et de la dette, des finances publiques, des fusions et des acquisitions. Il a exercé les fonctions de président suppléant du conseil, d'administrateur délégué et de chef des services bancaires d'investissement, des services bancaires aux grandes entreprises et des services de banque d'affaires chez Marchés mondiaux CIBC.

Vito Sgro

(Mandat : du 17 juillet 2013 au 16 juillet 2016)

Vito Sgro est comptable agréé et associé chez CBM Chartered Accountants LLP, où il s'occupe de toutes les questions de comptabilité, de vérification et de finances générales pour les clients du cabinet. Il est un ancien vérificateur et agent des appels de l'Agence du revenu du Canada.

Carol Gray

(Mandat : du 6 juin 2011 au 23 janvier 2016)

Carol Gray était jusqu'à tout récemment présidente d'Equifax Canada. Elle a travaillé au sein de l'industrie des services financiers, notamment en qualité de directrice générale – Planification stratégique; de première vice-présidente – Services bancaires aux entreprises; et de vice-présidente directrice – Services bancaires aux petites entreprises chez CIBC.

Linda D. Robinson, vice-présidente

(Mandat : du 6 juin 2011 au 20 février 2016)

Linda Robinson est associée à la retraite d'Osler, Hoskin & Harcourt LLP, un cabinet d'avocats de premier plan au Canada, où elle a été associée principale au sein du groupe du droit des sociétés et présidente du service national du droit des affaires d'Osler.

Lawrence Kelly

(Mandat : du 6 juin 2011 au 3 mai 2016)

Larry Kelly a fondé le cabinet d'avocats Kelly Santini LLP il y a plus de trente ans; il s'y est occupé de poursuites et y a exercé le droit des sociétés, de l'immobilier, du travail, de la planification successorale et du sport. Dans le cadre de son expérience professionnelle, M. Kelly a siégé au conseil d'administration de plusieurs entreprises, universités et hôpitaux.

Gadi Mayman

(Mandat : du 6 juin 2011 au 23 janvier 2017)

En sa qualité de chef de la direction de l'Office ontarien de financement, Gadi Mayman est responsable de la stratégie d'emprunt et de gestion de la dette de la province, et des relations de la province avec le secteur bancaire et les marchés des capitaux. Il est également chef de la direction de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario.

John Swinden

(Mandat : du 6 juin 2011 au 26 janvier 2017)

John Swinden est un associé à la retraite d'Ernst & Young Toronto. Au cours des 39 ans de sa carrière au sein de ce cabinet comptable, il a exercé la vérification et la comptabilité dans de nombreux domaines. Il a également occupé les postes de directeur financier de la firme canadienne et de directeur de la gestion des risques chez Ernst & Young International.

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à notre structure d'entreprise

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bert Clark

Président-directeur général
(et membre du conseil d'administration d'IO; mandat : du 1er août 2012 au 31 juillet 2018)

Bert Clark a été nommé président-directeur général d'IO en août 2012 après avoir dirigé pendant quatre ans les activités nord-américaines de la Banque Scotia dans le secteur de l'infrastructure. Ses années passées à la Banque Scotia ont consolidé sa réputation de chef d'entreprise apte à mettre sur pied des équipes qui obtiennent les résultats escomptés; il a également continué de défendre efficacement les partenariats entre les secteurs public et privé. Depuis son arrivée chez IO, il a mis l'accent sur une diligence initiale rigoureuse, la réalisation uniforme des projets et une démarche axée sur le client.

Avant d'assumer ses fonctions au sein de la Banque Scotia, M. Clark a été premier vice-président – Projets, chez IO, où il a été responsable de la stratégie générale de financement de son programme d'infrastructure, chiffré à plusieurs milliards de $. Il a joué un rôle essentiel dans l'établissement d'une démarche de gestion des grands projets conçue pour assurer leur réalisation conformément à l'échéancier et au budget prévus.

Entre 2003 et 2005, M. Clark a occupé le poste de conseiller principal à Queen's Park; en cette qualité, il a participé à l'établissement du premier programme d'investissement à long terme dans les infrastructures de la province. Il a joué un rôle prépondérant dans l'introduction du concept de « diversification des modes de financement et de l'approvisionnement » pour renouveler les infrastructures publiques de l'Ontario. Avant 2003, M. Clark a travaillé pendant cinq ans chez Osler, Hoskin & Harcourt LLP.

DIVISIONS

STRUCTURATION DES TRANSACTIONS, RISQUES ET PROJETS COMMERCIAUX

Ehren Cory

Vice-président principal et chef de groupe

Ayant plus de 15 ans d'expérience à son actif en qualité de conseiller en gestion avant de se joindre à IO en décembre 2012, Ehren Cory a beaucoup travaillé auprès des gouvernements, des organismes gouvernementaux et des entreprises privées sur les questions de développement des infrastructures, de gestion des projets d'immobilisation et de croissance économique. M. Cory a été associé chez McKinsey & Co., une société d'experts-conseils en gestion globale, où il s'est avéré un leader dans les pratiques touchant aux infrastructures et au secteur public.

À propos de la division Structuration des transactions, Risques et Projets commerciaux

Cette division abrite l'équipe chargée des projets commerciaux, l'un des quatre principaux secteurs d'activité d'IO, et sept services responsables de fournir les outils, les systèmes et les analyses

nécessaires à une prise de décisions éclairées : Services financiers pour les transactions, Gestion des risques, Gestion des programmes, Technologies de l'information, Stratégie opérationnelle, Communications et Finance. Le personnel de la division est responsable de s'assurer que toutes les transactions réalisées par IO sont structurées de manière à réduire au minimum les risques, d'optimiser la participation du marché et de procurer un maximum de valeur ajoutée aux contribuables.

L'équipe des projets commerciaux agit en qualité de conseillère auprès des ministères et des organismes gouvernementaux pour :

- Déceler et évaluer les occasions de dégager la valeur des actifs, des entreprises et des services gouvernementaux par divers moyens (p. ex. : diversification des modes de prestation des services, dessaisissement et optimisation des actifs)
- Mener ou soutenir les négociations avec le secteur privé
- Superviser les transactions depuis la planification et la diligence raisonnable jusqu'à la transaction et à la mise en œuvre

Le service des finances et de la trésorerie soutient l'organisation en assurant l'intégrité des données relatives aux activités financières de toute l'entreprise.

L'équipe chargée de la stratégie opérationnelle et des communications se consacre à l'établissement de l'image et de l'histoire de la marque d'IO, à la création de nouvelles occasions d'affaires, à l'amélioration des communications avec les clients, les médias et le public, à l'établissement de relations avec les leaders du gouvernement et à la mobilisation de l'industrie autour des priorités d'IO.

L'unité des services financiers pour les transactions s'occupe de l'organisation financière, de la diligence raisonnable et de l'évaluation lors de l'exécution des transactions d'IO. Elle est également responsable d'effectuer les analyses de rentabilisation et d'optimisation des ressources qui permettent à IO de prendre des décisions éclairées.

Le service de gestion des risques est chargé de s'assurer que les politiques et les systèmes appropriés de gestion des risques sont mis en œuvre pour déceler, surveiller et atténuer les risques importants. Le groupe des technologies de l'information fournit l'architecture et les outils permettant d'assurer le flux d'information requis par les processus opérationnels intégrés au sein de toute l'organisation. Le service de gestion de programmes fournit des systèmes de développement de processus opérationnels, d'exécution de projets et de mesure du rendement.

SERVICES JURIDIQUES, APPROVISIONNEMENT ET GESTION DES DOSSIERS

Marni Dicker

Vice-présidente directrice, avocate générale et secrétaire générale

Avant de se joindre à Infrastructure Ontario en avril 2013, Mme Dicker a été première vice-présidente, Commerce et Affaires gouvernementales, et conseillère juridique de SNC-Lavalin O&M. À ce titre, elle a dirigé l'équipe des services juridiques tout en participant à la personnalisation des services dans les projets importants de sous-traitance de manière à répondre aux besoins et aux priorités uniques de chaque client.

À propos de la division Services juridiques, Approvisionnement et Gestion des dossiers

Cette division offre des services professionnels à tous les secteurs d'activité d'IO par l'intermédiaire de ses divers services (services juridiques, approvisionnement et gestion des dossiers).

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à notre structure d'entreprise

L'équipe des services juridiques d'IO comprend des avocats spécialisés dans divers domaines : transactions de DMFA, transactions commerciales, immobilier et location, prêts, protection de la vie privée, affaires gouvernementales, litiges, construction et gestion de contrats.

L'équipe d'approvisionnement dirige le processus d'approvisionnement de manière à maximiser l'efficience du processus et les économies, à promouvoir la transparence et à assurer la mise en œuvre de pratiques justes en matière d'approvisionnement. L'équipe soutient IO en se chargeant des activités suivantes :

- Recommander des stratégies d'approvisionnement et contribuer à la planification des projets
- Préparer les dossiers d'approvisionnement et les cadres d'évaluation pour l'approvisionnement
- Gérer les activités d'approvisionnement des projets, depuis l'émission jusqu'à la sélection du fournisseur
- Négocier les contrats et soutenir la gestion de ceux-ci
- Soutenir la gestion efficace de la chaine d'approvisionnement d'IO

L'équipe de gestion des dossiers est chargée de l'administration de la politique de gestion des dossiers d'IO; elle veille à la gestion efficace des dossiers et des documents requis pour soutenir les fonctions de base d'IO et pour assurer sa conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

RESSOURCES HUMAINES

Esther Zdolec

Vice-présidente directrice

Esther Zdolec a plus de 20 ans d'expérience en ressources humaines, tant dans le secteur public que le secteur privé. Avant de se joindre à IO en 2013, Mme Zdolec a exercé de hautes fonctions dans les services des ressources humaines et des relations de travail chez SNC-Lavalin, au sein des divisions de l'exploitation, de la maintenance et de l'énergie, et chez Candu Energy Inc., une filiale de SNC-Lavalin. Elle a commencé sa carrière dans les ressources humaines dans le secteur des services financiers et le secteur financier en général.

À propos de la division des Ressources humaines

Le personnel des ressources humaines d'IO offre son soutien à tous les employés, en mettant l'accent sur la promotion des capacités et de la mobilisation des employés par l'intermédiaire des activités suivantes :

- Rémunération et avantages sociaux – exercer les fonctions liées à la rémunération, aux avantages sociaux et à la paie
- Solutions d'entreprise – offrir des services de conseil en RH et assumer la responsabilité principale pour les relations avec les employés et le recrutement de talents
- Apprentissage et perfectionnement – offrir des programmes d'apprentissage, de perfectionnement, de gestion des talents et de planification de la relève
- Programmes de RH – mettre l'accent sur les initiatives de santé et sécurité et de promotion de la diversité, en plus des programmes destinés aux employés

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à notre structure d'entreprise

GRANDS PROJETS

John McKendrick

Vice-président principal et chef de groupe

John McKendrick travaille chez IO depuis sa création en 2005. M. McKendrick s'est joint à IO avec plus de 17 ans d'expérience au sein du gouvernement provincial. Au fil de sa carrière, il a acquis une solide expertise dans le domaine des finances ainsi que du développement et de la réalisation des projets d'infrastructure. Avant de se joindre à IO, il a été sous-ministre adjoint au sein de la fonction publique de l'Ontario. M. McKendrick a également travaillé à titre de directeur de la division des finances générales de l'Office ontarien de financement.

À propos de la division des Grands projets

Responsable de l'un des principaux secteurs d'activité d'IO, la division des Grands projets s'occupe de la planification, du développement et de l'approvisionnement des grands projets d'infrastructure publique réalisés selon le modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA).

La DMFA est un modèle novateur conçu en Ontario qui permet de financer et de réaliser les projets d'infrastructure de grandes envergure et complexité par l'intermédiaire de partenariats publics-privés. Ce modèle exploite les ressources et l'expertise du secteur privé pour réaliser les projets conformément aux échéanciers et aux budgets prévus tout en utilisant de manière optimale les fonds du gouvernement et les fonds publics.

Le portefeuille de projets de DMFA d'IO comprend des installations des secteurs de la santé, de la justice, de l'éducation et des technologies, des projets de transport en commun et de transport en général et les installations sportives des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.

Depuis la création d'IO il y a 10 ans, 89 projets de DMFA ont été confiés à la division des Grands projets. La valeur en capital de ces projets dépasse les 37,4 milliards $. En 2014-2015, une société d'experts-conseils tierce a examiné les dossiers d'IO. Cet examen a confirmé que 97 % des projets achevés avaient été réalisés sans dépasser le budget établi ou en deçà du budget établi; 73 % de ces projets ont également été achevés à la date prévue, à un mois près.

PORTEFEUILLE IMMOBILIER ET PRÊTS

Toni Rossi

Vice-présidente principale et chef de groupe

Toni Rossi a 25 ans d'expérience en qualité de professionnelle de l'immobilier commercial. Avant d'intégrer son poste actuel, Mme Rossi a exercé les fonctions de première vice-présidente, Services de développement et de projet, et de vice-présidente, Gestion stratégique des actifs, chez IO. Avant de se joindre à IO, Mme Rossi a été directrice de l'aménagement chez Oxford Properties. Le début de sa carrière dans le secteur immobilier s'est principalement déroulé chez Cadillac Fairview.

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à notre structure d'entreprise

À propos de la division Portefeuille immobilier et Prêts

La division Portefeuille immobilier et Prêts est responsable de l'un des principaux secteurs d'activité d'IO. Elle offre une gamme exhaustive de services de gestion des actifs pour les biens-fonds dont le gouvernement est propriétaire ou locataire. Elle y parvient par l'intermédiaire des six unités fonctionnelles suivantes :

Le groupe d'Exécution des programmes clients travaille de concert avec les ministères clients à l'établissement de solutions immobilières d'hébergement et de définitions des besoins en matière de planification des immobilisations afin répondre de manière optimale aux besoins à long terme d'exécution des programmes gouvernementaux.

Le groupe de Gestion des biens supervise divers fournisseurs de services du secteur privé de manière à tirer profit de leur expertise dans le domaine de la prestation des services directs aux clients et aux locataires. Ces services comprennent notamment la gestion d'installations, la location par bail, la gestion des projets, la santé et la sécurité et la gestion de la sûreté. Le groupe de Gestion des biens est doté d'une équipe interne de services de gestion de projets, responsable de l'exécution de projets de 10 à 50 millions réalisés selon les méthodes traditionnelles. Cette équipe élabore la stratégie du programme de dépenses en immobilisations à long terme et de la programmation des projets.

Le groupe de Planification stratégique des biens dirige les examens stratégiques du portefeuille; il veille à ce que le portefeuille immobilier réponde aux besoins du gouvernement provincial en matière de pérennité des programmes gouvernementaux tout en maximisant la valeur ajoutée offerte aux contribuables. L'équipe utilise un processus de bout en bout; celui-ci comprend la planification du portefeuille, la rationalisation du portefeuille, la planification du développement, y compris l'analyse d'utilisation optimale, les acquisitions, les ventes et les servitudes.

L'équipe d'Aménagement des terrains maximise la valeur du portefeuille immobilier de la province de concert avec le secteur privé. Elle offre des services de conseil fondés sur la modélisation financière et des sondages de marché.

L'équipe des Services immobiliers soutient les engagements généraux du gouvernement ontarien en élaborant, recommandant et mettant en œuvre des initiatives et des programmes dans le domaine immobilier. Les services offerts comprennent notamment la location par bail, la durabilité des édifices, la gestion de l'énergie, les services environnementaux, l'accessibilité, la sécurité, la gestion des urgences et de la sécurité et les services de conseil en matière de patrimoine.

L'équipe du Service des prêts offre aux clients admissibles du secteur public une source de financement à long terme conçue pour les aider à renouveler les infrastructures publiques et à produire des résultats optimaux pour les clients et les résidents de tout l'Ontario. Un financement abordable à long terme est disponible dans les secteurs admissibles de la province, dont les municipalités, les corporations municipales, les fournisseurs de logement, les universités, les centres communautaires de santé et de services sociaux, et les établissements de soins de longue durée.

Intégration et harmonisation stratégiques

Le groupe Intégration et harmonisation stratégiques trouve et développe des solutions et des recommandations visant à améliorer les activités immobilières et les activités de prêt; il intègre ses activités à celles de l'ensemble d'IO. L'équipe Réaménagement et exploitation – DMFA supervise les travaux initiaux ainsi que les fonctions d'exploitation et de maintenance pour les actifs construits selon le modèle de DMFA.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

L'équipe de cadres supérieurs et le conseil d'administration d'IO supervisent la mise en œuvre des engagements définis dans le plan d'activités d'IO par l'entremise de rapports trimestriels. Pendant l'exercice financier 2014-2015, IO a atteint tous ses objectifs généraux. Le tableau ci-dessous présente en détail ces objectifs et les résultats atteints.

DOMAINE CIBLÉ	OBJECTIF	RÉSULTAT
AXÉS SUR LES PERSONNES		
Accroître la mobilisation des employés	Augmenter la cote de mobilisation obtenue lors du sondage des employés	La cote de mobilisation globale a augmenté de 6 % lors du sondage des employés de 2014-2015
	Mettre en œuvre le programme de développement des employés	76 % des employés d'IO participent au programme de formation et de perfectionnement
	Accroître la visibilité de l'équipe de la direction	Le taux de satisfaction des employés a augmenté de 10 %
INNOVATEURS		
Élargir la gamme de services offerts par IO dans le cadre de son mandat de base	Allonger la liste de tâches liées aux grands projets, aux projets d'aménagement immobilier, aux projets commerciaux et aux petits projets	21 nouveaux projets ou nouvelles transactions ont été confiés à IO
	Attirer des types différents de tâches ou de clients	Grands projets (4); Aménagement immobilier(4); Projets commerciaux (3); Prestation directe (10)
AXÉS SUR LE CLIENT		
Nouer et maintenir des relations de collaboration avec nos clients	Maintien d'un degré solide de satisfaction des clients selon les résultats du sondage	Cote de satisfaction des clients de 80 %
	Rétroaction qualitative (par l'intermédiaire du PDG)	Des progrès considérables ont été réalisés dans les relations avec les ministères, le grand secteur public et les municipalités, de sorte qu'IO a reçu des demandes supplémentaires pour ses services
	Taux de rengagement par les clients	De nouvelles tâches ont été confiées à IO par le MPG, le MSSLD, le MTO/MX, le MFCU et le MSCSC [1]
CIBLÉS SUR L'EXÉCUTION		
Continuer d'exercer notre mandat conformément à nos solides antécédents	Veiller à ce que les offres relatives aux grands projets respectent le budget établi	13 des 14 offres reçues en 2014-2015 étaient en deçà du budget
	Grands projets achevés conformément au montant du contrat octroyé plus le fonds de prévoyance	9 des 9 projets ayant atteint le stade d'achèvement substantiel en 2014-2015 respectaient le budget approuvé
	Projets de réparation du capital immobilier exécutés conformément au budget (plus le fonds de prévoyance de 5 %) et à l'échéancier (cible de 90 %)	95 % conformes au budget et 94 % conformes à l'échéancier
	Transactions de location réalisées à temps (cible de 90 %)	92 % des transactions réalisées à temps
	Projets d'aménagement immobilier, transactions commerciales et transactions foncières menés efficacement	Neuf (9) projets d'aménagement immobilier et commercial menés. Cible en matière de recettes de vente dépassée : cible : 30 M$; clôture : 36,6 M$. Cible de diminution du passif dépassée : cible : 500 k$; clôture : 1,2 M$
	Augmentation du volume des prêts	101 demandes reçues
DILIGENTS		
Déceler et atténuer proactivement les risques importants auxquels l'organisme est exposé	Mettre à jour le cadre de gestion des risques d'entreprise (GRE) de manière à refléter les risques actuels et les mesures d'atténuation appropriées	Le cadre de GRE a été mis à jour et approuvé par le Comité de vérification en janvier 2015
	Répondre aux rapports du vérificateur général (VG) et mettre en œuvre un programme tenant compte de toutes les recommandations	IO a présenté la réponse de la direction aux recommandations du VG et a réalisé des progrès relativement à toutes les questions soulevées. Les mises à jour sont contrôlées mensuellement
	Assurer une gestion efficace des problèmes de crédit et réduire au minimum les provisions pour prêts douteux et les pertes sur prêts	IO a établi un système de surveillance active des prêts et a garanti de bons prêts

[1] Ministère du Procureur général (MPG); ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD); ministère des Transports/Metrolinx (MTO/MX); ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU); ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels (MSCSC)

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à la réalisation de projets

VOLUME ET VALEUR DES PROJETS SELON LE MODE DE RÉALISATION

Les investissements du gouvernement ontarien dans les infrastructures et l'immobilier génèrent des retombées économiques pour l'Ontario, stimulent la croissance des entreprises ontariennes et créent des possibilités d'emploi pour les Ontariens et les Ontariennes. IO travaille à quelque 5 400 projets de diverses envergures et de divers degrés de complexité tous les ans. IO analyse la complexité, les risques et la rentabilité de chaque projet pour sélectionner le mode de réalisation qui convient.

MODE DE RÉALISATION	PLAGE DE VALEURS	NOMBRE DE PROJETS	VALEUR EN $ (ARRONDIE)
Grands projets (DMFA)	Plus de 50 millions $	89	37 milliards $ *
Prestation directe par IO (études de programmes traditionnels et fonctionnels)	10 à 50 millions $ Études - variable	27	17 millions $ **
Projets réalisés par des fournisseurs extérieurs de services de gestion de projets (améliorations locatives par les programmes clients et réparation de biens par le service de gestion des biens)	100 000 $ à 10 millions $	1 390	232 millions $ **
Projets réalisés par des fournisseurs extérieurs de services de gestion de biens-fonds (services de gestion d'installations et petits ouvrages)	Jusqu'à concurrence de 100 000 $	3 919	40 millions $ **
Projets d'aménagement immobilier et commercial	variable	14	32 millions $ *

* Dépenses en immobilisations depuis le début ** Dépenses en 2014-2015

PROJETS EN COURS EN 2014-2015

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ONT DÉBUTÉ POUR 14 PROJETS DE DMFA :

- Cambridge Memorial Hospital
- Casey House
- Installations de maintenance East Rail
- ErinoakKids Centre for Treatment and Development – Brampton, Mississauga et Oakville
- Hôpital Général de Hawkesbury & District
- Autoroute 407 Est – Phase 2
- Hôpital Joseph Brant Memorial
- Hôpital du district de Milton
- Centre Memorial de Peel pour les services intégrés de santé et de mieux-être – Phase 1
- Réseau de transport rapide de la région de Waterloo
- Collège Sheridan : campus Hazel McCallion
- Hôpital St. Michael – Tour médicale
- Trillium Health Partners – Zones prioritaires de l'Hôpital Credit Valley
- Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

NEUF PROJETS DE DMFA ONT ATTEINT LE STADE D'ACHÈVEMENT SUBSTANTIEL

- Collège Humber
- LHSC/SJHC London – M2P3 - campus Victoria (VC4), campus universitaire (UC4/UC5) et unité de soins ambulatoires de SJHC (BP6)
- Hôpital de Markham-Stouffville
- Jeux panaméricains – Centre aquatique, Complexe sportif et Institut canadien du sport de l'Ontario
- Village des athlètes panaméricains
- Sites des Jeux panaméricains (Centre panaméricain/parapanaméricain de Markham, Etobicoke Olympium, Centre de hockey sur gazon panaméricain)
- Laboratoire de santé publique au centre MaRS
- St. Joseph's Health Care London – Soins psychiatriques spécialisés et soins psychiatriques médico-légaux – St. Thomas et London
- Prolongement du lien air-rail (Union-Pearson) et construction de la gare de voyageurs de l'aérogare

EXEMPLE TYPIQUE – PROJETS DE DMFA

Collège Humber

Situé sur le campus Nord du Collège Humber à Etobicoke, le Learning Resource Commons est un nouveau centre de soutien académique et de services aux étudiants de six étages et d'une superficie de 260 000 pieds carrés. Il servira désormais de principal point d'accès au campus. Les installations peuvent accueillir plus de 2 200 étudiants. Elles comprennent une nouvelle bibliothèque, un centre de services aux étudiants, une galerie et salle d'exposition et des locaux pour l'école des arts libéraux et des sciences ainsi que les services administratifs du collège. Les travaux de construction ont débuté en juin 2013; le projet a atteint le stade d'achèvement substantiel en mars 2015, conformément au budget et à l'échéancier prévus.

Prolongement du lien air-rail (Union-Pearson) et construction de la gare de voyageurs de l'aérogare

Ce projet prévoit la construction d'une ligne secondaire de trois kilomètres reliant le corridor GO Georgetown à l'Aéroport international Lester B. Pearson-Toronto. Il prévoit également la construction d'une nouvelle aérogare au Terminal 1 de l'aéroport. L'achèvement du lien air-rail permet d'inaugurer le service de train express entre l'aéroport et la gare Union au centre-ville de Toronto; celui-ci assure un transfert plus rapide et plus fiable entre les deux centres de transports les plus fréquentés du Canada, tout en réduisant la congestion routière et la pollution atmosphérique. Le projet a été achevé conformément au budget fixé et à temps pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.

EXEMPLE TYPIQUE – PRESTATION DIRECTE

Ministère des Transports – Régulation de la circulation :

Le Centre de régulation de la circulation est un édifice utilisé 24 h sur 24, sept jours sur sept pour surveiller la circulation sur les principales autoroutes de la région du Grand Toronto. Cet édifice de deux étages et de 23 700 pi² abrite le Centre conjoint du contrôle de la circulation, le Groupe intégré de la sécurité et le Groupe d'action régional. Le projet de construction a été achevé conformément au budget

fixé et à temps pour les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.

Centre d'information touristique de la gare Union :

IO a été autorisée par la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique (SPOMT) et la ville de Toronto à sélectionner un point central dans la ville pour abriter le Centre d'information touristique de l'Ontario et les services d'information touristique de la ville de Toronto. Puisque la gare Union de Toronto est l'un des centres de transport les plus fréquentés de l'Ontario, c'était un choix évident pour implanter le nouveau centre. La construction des installations de 2 200 pi² à proximité du terminal du lien air-rail Metrolinx Union Pearson Express a été entreprise au début de 2014 et s'est achevée conformément à l'échéancier et au budget fixés.

EXEMPLE TYPIQUE – PROJETS COMMERCIAUX

Vente d'Ontera à Bell Aliant

L'activité principale d'Ontera, une filiale de la Commission de transport Ontario Northland (CTON), consistait à exploiter une ligne de télécommunications à haute capacité assurant le lien entre le sud de l'Ontario et diverses entreprises implantées dans le nord de l'Ontario. Plusieurs membres de l'équipe des Projets commerciaux ont supervisé le processus d'approvisionnement et ont mené les négociations avec Bell Aliant. Une fois la vente finalisée en avril 2014, l'équipe des Projets commerciaux a soutenu le processus de clôture, y compris le règlement des questions afférentes aux relations de travail et aux retraites, la préparation des actifs d'Ontera en vue du transfert et l'obtention des approbations requises du Bureau de la concurrence fédéral et d'Industrie Canada.

ÉTUDE DE CAS – LE VILLAGE DES ATHLÈTES PANAMÉRICAINS

Les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto sont le point culminant de plus d'une décennie de travail sur un projet d'infrastructure de grande envergure. Le Village des athlètes panaméricains est l'un des projets d'aménagement résidentiel les plus importants du pays; c'est également un projet de construction notable pour la ville de Toronto.

IO a travaillé de concert avec la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto, le comité d'organisation des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto et la ville de Toronto pour transformer une partie des terrains de l'ouest de la rivière Don à Toronto en second foyer pour quelque 10 000 athlètes et représentants officiels participant aux jeux.

Préparation du terrain et premiers ouvrages d'infrastructure

Le site choisi pour construire le Village des athlètes se situe dans la plaine d'inondation du cours inférieur de la rivière Don. Cette friche industrielle, fortement contaminée au fil des ans et essentiellement sous-utilisée, offrait des possibilités considérables de réaménagement. IO a commencé les travaux de préparation du site en 2004, y compris la construction d'un ouvrage de protection contre les inondations dans l'embouchure de la rivière Don.

Aménagement du Village des athlètes

En 2010, le MDEEI a confié à IO la mission de bâtir les infrastructures requises pour tenir les Jeux, y compris le Village des athlètes. Le rôle

précis d'IO consistait à diriger le processus d'approvisionnement selon le modèle de DMFA et de gérer tous les volets de la construction. La construction du Village des athlètes a atteint le stade d'achèvement substantiel en janvier 2015, cinq mois avant les Jeux.

Une nouvelle communauté riveraine

Une fois les Jeux terminés, le Village des athlètes sera transformé en quartier à usage mixte moderne et durable; celui-ci comprendra un marché et des logements abordables, un YMCA et la première résidence pour les étudiants du Collège George Brown.

Prix d'innovation

Conçu par quatre des principales sociétés d'architecture canadiennes – KPMB, Architects Alliance, Daoust Lestage et MacLennan Jaunkalns Miller – le Village des athlètes a remporté plusieurs prix nationaux et internationaux :

- Building Industry and Land Development Association (BILD) – High Rise Community of the Year Award [prix de la communauté de tours d'habitation de l'année]
- Canadian Architect Award of Excellence for Outstanding Architectural Design [prix d'excellence pour la conception architecturale]
- Institut urbain du Canada – Brownie Award for Best Overall Project in Canada [prix Brownie pour le meilleur projet d'ensemble au Canada]
- National Association of Home Builders – Gold Award for Community of the Year [prix Or pour la communauté de l'année]

Équipe de projet chez IO

Le projet du Village des athlètes a fait appel à l'expertise de plusieurs unités fonctionnelles d'IO, y compris les équipes des travaux initiaux, de gestion environnementale, des grands projets, des services de projet, des services juridiques, des services financiers et de l'approvisionnement. La réalisation de ce projet conformément à l'échéancier et au budget établis illustre bien les excellents résultats obtenus par le personnel d'IO grâce à leur engagement et à leur dévouement aux valeurs de base de la société.

IO est fière de contribuer à la revitalisation de cette région et de jouer un rôle dans les Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 à Toronto.

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à nos programmes progressistes

PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX

Pendant l'exercice 2014-2015, 27 édifices ont obtenu la certification LEED. En tout, 38 édifices du portefeuille immobilier d'IO ont obtenu la certification LEED par l'intermédiaire du programme de certification LEED (« Leadership in Energy and Environmental Design ») du Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa); le processus de certification porte sur l'efficacité énergétique et la mise en œuvre de pratiques écologiquement durables lors de la conception, de la construction et de l'exploitation des bâtiments. IO encourage les pratiques liées aux bâtiments verts afin de réduire au minimum l'impact environnemental des immeubles. La construction des bâtiments verts requiert moins de ressources et perturbe moins l'environnement naturel. Leur exploitation est également conçue pour conserver l'énergie, diminuer la consommation d'eau, produire moins d'émissions de gaz à effet de serre, créer des lieux de travail plus sains et réduire les déchets.

CONSERVATION DE L'ÉNERGIE DANS LES ÉDIFICES GOUVERNEMENTAUX : RÉDUCTION DE 10 % OBTENUE EN MARS 2015

Afin d'encourager la conservation d'énergie, IO établit des cibles de réduction globale de la consommation d'énergie dans les édifices dont le gouvernement est le propriétaire et l'exploitant. En 2013, IO a établi une réduction cible de consommation d'énergie de 2 % par an au cours des sept années à suivre. Cette cible, qui comprend tous les types d'énergie (p. ex. : électricité, gaz naturel, propane), est calculée en kilowattheures équivalents (ekWh). Les progrès réalisés jusqu'à la fin de l'exercice financier 2014-2015 sont satisfaisants, avec une réduction cumulative de 10 %.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

En vertu de la Stratégie d'écologisation de la FPO et de la *Loi de 2009 sur l'énergie verte*, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à économiser l'énergie et à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans ses édifices. Dans le cadre de sa stratégie, le gouvernement s'est fixé l'objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 19 % d'ici 2014 et de 27 % d'ici 2020, en utilisant les niveaux de 2006 comme valeur de référence. IO est en bonne voie de dépasser la cible de 27 %, car la réduction estimative en date du 31 mars 2015 s'élève à 29 %.

RÉDUCTION DE L'EMPREINTE DES BUREAUX

Le gouvernement provincial a commencé à mettre en œuvre sa Stratégie de renouvellement des services immobiliers (SRSI) afin de mieux utiliser et de maximiser le portefeuille immobilier. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement s'est fixé deux objectifs en vue de maximiser et de revitaliser l'utilisation des espaces à bureau : réduire l'empreinte de ses bureaux de 92 900 m² (un million de pi²) à Toronto, et de 27 900 m² (300 000 pi²) à l'extérieur de Toronto sur une période de dix ans à partir du 1er avril 2012.

Jusqu'à présent, IO a réussi à réduire son empreinte de 41 % à Toronto et de 89 % à l'extérieur de Toronto; la société est donc en voie d'atteindre ou de dépasser ses objectifs.

PROGRAMME DE PORTEFEUILLE IMMOBILIER

Pendant l'exercice de 2013-2014, IO a élaboré un programme triennal de portefeuille immobilier dont l'objectif était de générer des recettes de 80 millions $ par l'intermédiaire de la vente des biens-fonds excédentaires. Au cours de l'exercice 2014-2015, IO a dépassé son objectif annuel pour la deuxième année de suite, car la société a généré des recettes totales de 36,6 millions $, soit 6,6

millions $ de plus que son objectif de ventes de 30 millions $. De plus, IO a dépassé son objectif de réduction du passif par une marge de 700 000 $; la cible pour 2014-2015 était de 500 000 $.

EXEMPLE TYPIQUE – VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

L'ancien bureau d'enregistrement immobilier de Whitby est resté vacant plusieurs années de suite après que le Centre de santé mentale de Whitby ait cessé d'occuper les lieux. L'administration municipale de Whitby a acheté la propriété afin de l'ajouter à son portefeuille d'édifices patrimoniaux.

PROGRAMME D'AMÉLIORATION CONTINUE

Les initiatives d'amélioration continue sont axées sur l'harmonisation et l'amélioration des services et des procédés pour accroître et développer les capacités et les pratiques, et améliorer les livrables.

IO a lancé un programme ambitieux d'amélioration du fonctionnement opérationnel de l'organisation qui procurera des avantages pour les projets, les clients et la population de l'Ontario.

En 2014-2015, plus de 40 initiatives ont été lancées pour améliorer les façons dont IO réalise les projets et remplit sa mission.

EXEMPLE TYPIQUE – LE CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE

Après avoir instauré les normes de santé et de sécurité du programme de certificat de reconnaissance (« COR ») pour les projets de DMFA en janvier 2014, IO a pris des mesures visant à rendre la certification COR obligatoire dans ses autres projets immobiliers. À partir du 1er avril 2015, elle sera obligatoire pour les projets immobiliers de plus de 10 millions $ réalisés selon le mode d'approvisionnement traditionnel. Les nouvelles normes assureront la sécurité de tous les travailleurs engagés par les entrepreneurs et les sous-traitants.

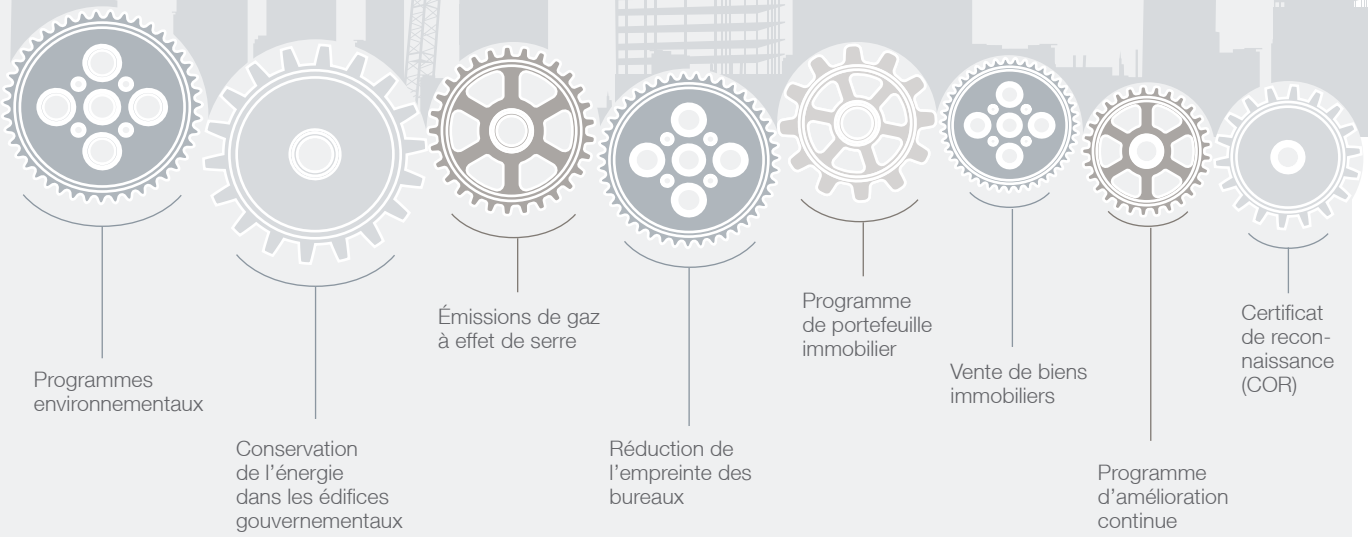

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à notre main-d'œuvre qualifiée

MOBILISATION DES EMPLOYÉS : AUGMENTATION DE 6 % DE LA COTE DE MOBILISATION GLOBALE DES EMPLOYÉS

Les compétences uniques et les diverses expertises des employés d'IO sont le fondement de notre réussite. L'une des grandes priorités de toute l'organisation est de recruter, de mobiliser, d'habiliter et de fidéliser des personnes talentueuses.

IO s'efforce de créer un lieu de travail dans lequel les employés adhèrent aux objectifs organisationnels, peuvent donner leur maximum, se sentent encouragés à se surpasser et à s'engager, et continuent de croître et de se perfectionner. Le sondage annuel des employés d'IO est une mesure de la mobilisation et de l'habilitation du personnel.

APPRENTISSAGE ET PERFECTIONNEMENT

IO reconnaît que sa capacité de continuer de remplir ses mandats, d'atteindre ou de dépasser les attentes de ses clients, et de créer et de maintenir une main-d'œuvre mobilisée et hautement performante exige un investissement continuel dans l'apprentissage et le perfectionnement de ses employés.

Chaque employé est responsable de la gestion de sa carrière et de son perfectionnement. Les gestionnaires ont la responsabilité de soutenir et de guider le développement professionnel des employés, ainsi que d'harmoniser les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement avec les besoins opérationnels de l'organisation, et ce, en respectant les budgets approuvés. Le service des Ressources humaines est responsable de l'analyse des besoins et de la conception, de la mise au point et de l'organisation de programmes d'apprentissage efficaces, ainsi que de l'identification des outils de perfectionnement hors formation; ce service est également chargé d'aider les employés et les gestionnaires à préparer et à mettre en œuvre des programmes efficaces d'apprentissage et de perfectionnement.

Un nouveau processus d'apprentissage et de perfectionnement est entré en vigueur le 1er avril 2014. Il vise à élargir les possibilités de formation en classe, en ligne et au travail en tenant compte des besoins individuels cernés au cours des processus de gestion du rendement et de planification du perfectionnement individuel, ainsi que des besoins changeants de l'organisation.

Par conséquent, le taux de satisfaction des employés relativement aux possibilités d'apprentissage et de perfectionnement a augmenté de 29 % par rapport à l'exercice financier précédent.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

IO tient résolument à assurer la santé et la sécurité de ses employés, de ses entrepreneurs, de ses sous-traitants et de tous ceux qui visitent ses lieux de travail et chantiers.

Des initiatives de santé et de sécurité ont été lancées pour observer toutes les lois applicables, incorporer les pratiques exemplaires de l'industrie et veiller à ce que toutes les mesures raisonnables soient prises pour assurer la sécurité des lieux de travail et des chantiers.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

IO et ses employés ont à cœur de contribuer au développement durable et à la vitalité des collectivités au sein desquelles ils vivent et travaillent. Les employés d'IO participent à la vie des communautés de toute la province par l'intermédiaire du bénévolat, de la collecte de fonds et de dons. En 2014-2015, les employés ont donné un total de 39 180 $ en argent comptant, en retenues à la source et par l'intermédiaire d'activités spéciales, dont une marche de la FPO, l'ascension de la Tour CN, un concours de sculpture de citrouille et le tournoi de golf d'IO.

NOS FOURNISSEURS DE SERVICES

FOURNISSEURS DE SERVICES DE GESTION DE PROJETS (PORTEFEUILLE IMMOBILIER DU GOUVERNEMENT)

IO a la responsabilité de tous les biens immobiliers qui sont la propriété de la province et qui sont contrôlés par le MDEEI. IO exécute des projets de renouvellement des immobilisations afin d'assurer l'entretien et le renouvellement des édifices dont elle assure actuellement la gestion, ainsi que les projets demandés et financés par les ministères afin d'adapter les installations aux besoins de leurs programmes. À l'heure actuelle, IO fait appel à des fournisseurs de services de gestion des projets pour les services de gestion de projets pour les mandats d'une valeur de 100 000 $ à 10 millions $.

En prévision de la fin des ententes-cadres avec les trois fournisseurs concernant la prestation de services, IO a émis une demande de propositions en mars 2014 afin de sélectionner de nouvelles sociétés pour exécuter les projets de construction sur les propriétés dont le gouvernement provincial est propriétaire ou locataire. Les sociétés seront invitées à soumettre des offres relativement à l'un des deux contrats de services, ou aux deux contrats, afférents aux deux nouvelles zones géographiques de services.

En juillet 2014, IO a annoncé les noms des fournisseurs de services de gestion de projets retenus :

- Zone 1 - Le contrat afférent au nord de l'Ontario et au centre-ville de Toronto a été octroyé à SNC-Lavalin O&M
- Zone 2 - Le contrat afférent à la région du Grand Toronto et à l'est de l'Ontario a été octroyé à MHPM Project Managers.

Ces nouveaux contrats prévoient que les fournisseurs de services de gestion de projets superviseront l'exécution de travaux de construction, de maintenance et d'amélioration d'une valeur approximative de 200 millions $ par an pendant la durée du contrat. Les nouveaux contrats transforment le modèle de fournisseurs de services de gestion de projets en intégrant les services et en redistribuant les charges de travail des fournisseurs de services de manière à mieux utiliser leur expertise et à assurer une responsabilisation accrue.

Les deux fournisseurs de services de gestion de projets auront recours à des centaines de PME ontariennes pour les approvisionner en biens et en services pendant la durée de leurs contrats.

SERVICE DE GESTION DES TERRES ET BIENS-FONDS

IO confie les services de gestion des terres et des biens-fonds pour le portefeuille immobilier du gouvernement à un fournisseur externe, CBRE ltée, une société mondiale de gestion et d'aménagement des biens immobiliers. CBRE fournit des services d'exploitation et de maintenance d'installations fondés sur les pratiques exemplaires de l'industrie et les principes de développement durable d'une valeur annuelle approximative de 572 millions $.

RENOUVELLEMENT DU DIALOGUE AVEC NOS PARTENAIRES AU SEIN DE L'INDUSTRIE

IO utilise plusieurs méthodes et forums pour ouvrir le dialogue avec l'industrie, y compris des sondages de marché officiels ou informels. IO participe également aux conférences, aux colloques, aux événements et aux réunions du secteur.

En 2014, IO a remanié ses comités afin d'encourager le dialogue avec ses partenaires au sein de l'industrie; des tables rondes ont ainsi été créées avec l'industrie pour discuter des priorités pour ce qui est des projets de DMFA et de la gestion des biens immobiliers. Les tables rondes des projets de DMFA et de l'industrie de l'immobilier se tiennent trimestriellement, de manière à permettre aux représentants d'IO et de l'industrie de partager leurs connaissances et de nouer des relations plus solides.

Revitaliser les infrastructures publiques grâce à nos relations solides

LISTE DE PRIX REMPORTÉS EN 2014-2015

PROJET	CATÉGORIE
BRIDGEPOINT HEALTH	
Conception	Canadian Interiors - Best of Canada Awards, Institutional Category [prix des meilleurs projets au Canada, catégorie des bâtiments spéciaux]
	Ready Mixed Concrete Association of Ontario - Ontario Concrete Awards, Sustainable Concrete Construction [construction en béton durable]
	International Academy for Design and Health Awards - Citation, Health Project over 40,000 m² [mention, projet de plus de 40 000 m2 dans le secteur de la santé]
	Modern Healthcare Design Awards - Citation [mention]
	Ordre des architectes de l'Ontario - Design Excellence Award [prix d'excellence pour la conception]
	Pug Awards - Paul Oberman Award for Adaptive Reuse and Heritage Restoration [prix Paul Oberman de la réutilisation adaptive et de la restauration du patrimoine]
Environnement	Institut urbain du Canada - Brownie Award, Excellence in Project Development: Building Scale [prix Brownie d'excellence dans l'élaboration de projet : échelle du bâtiment]
Infrastructure/Construction	Pug Awards - People's Choice for Best Commercial or Institutional Building [prix du choix populaire pour le meilleur édifice commercial ou spécial]
PALAIS DE JUSTICE DU COMTÉ D'ELGIN	
Patrimoine	Association canadienne des experts-conseils en patrimoine (ACECP) – Prix du mérite pour la conservation de bâtiments, structures, travaux d'ingénierie et paysages – Réhabilitation et restauration
Infrastructure/Construction	Conseil canadien pour les partenariats public-privé - Prix nationaux pour l'innovation et l'excellence en partenariats public-privé (P3), Prix d'or – Infrastructure
	Toronto Construction Association - Project Achievement Awards, Large Project Category [prix de distinction, catégorie des grands projets]
CENTRE PANAMÉRICAIN DE MARKHAM	
Conception	Ville de Markham - Design Excellence Awards, Award of Excellence (Buildings of Significance) [prix d'excellence pour la conception – catégorie des bâtiments remarquables]
	Ville de Markham - Design Excellence Awards, Award of Excellence (Open Space and Public Realm) [prix d'excellence pour la conception – catégorie des espaces libres et publics]
	Ville de Markham - Design Excellence Awards, Jury Award [prix d'excellence pour la conception – prix du jury]
JEUX PANAMÉRICAINS – CENTRE AQUATIQUE, COMPLEXE SPORTIF ET INSTITUT CANADIEN DU SPORT DE L'ONTARIO	
Infrastructure/Construction	Toronto Construction Association - Project Achievement Awards, Large Project Category [prix de distinction, catégorie des grands projets]
PALAIS DE JUSTICE DE QUINTE	
Conception	Institut canadien de design-construction (ICDC) - Prix d'excellence de l'ICDC, mention honorable
ST. JOSEPH'S HEALTH CARE LONDON – SOINS PSYCHIATRIQUES SPÉCIALISÉS ET SOINS PSYCHIATRIQUES MÉDICO-LÉGAUX	
Conception	International Academy for Design and Health Awards - Mental Health Design Award [prix d'excellence pour la conception dans le secteur de la santé mentale]
PROLONGEMENT DU LIEN AIR-RAIL (UNION-PEARSON)	
Infrastructure/Construction	Global AirRail Alliance - Global AirRail Awards, Air Rail Concept of the Year [prix du concept air-rail de l'année]
Infrastructure/Construction	Global AirRail Alliance - Global AirRail Awards, Travelport Project of the Year (Airport Connection) [projet Travelport de l'année (lien aéroportuaire)]

Rapport financier

2014
2015

- Rapport de gestion Page 29
- États financiers Page 43

Société ontarienne des infrastructures
et de l'immobilier

APERÇU

Infrastructure Ontario est une société de la Couronne qui relève du ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (le « Ministre »). La société est classée comme entreprise opérationnelle en vertu de la Directive concernant les organismes et les nominations. Infrastructure Ontario est régi par un conseil d'administration aux termes d'un protocole d'entente (PE) avec le Ministre, lequel établit le cadre de responsabilisation d'Infrastructure Ontario.

Le mandat d'Infrastructure Ontario englobe les activités suivantes :

- Assurer un financement aux municipalités et aux organismes publics admissibles pour leurs besoins en infrastructure;
- Fournir des conseils et des services au Ministre, y compris la gestion de projets et la gestion et l'élaboration de contrats, qui sont reliés aux travaux publics dont le Ministre est responsable;
- Fournir des conseils et des services au gouvernement, y compris la gestion de projets, la gestion et l'élaboration de contrats, qui sont reliés aux travaux publics dont le Ministre n'est pas responsable, lorsque le Ministre en fait la demande par écrit;
- Assurer la gestion financière des travaux publics gérés par le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (le « Ministère ») ou par un organisme de la Couronne, dont le Ministre est responsable;
- Exécuter les pouvoirs, les obligations et les fonctions délégués par le Ministre à l'organisme en vertu de la Loi de 2011 sur le ministère de l'Infrastructure;
- Fournir des conseils et des services portant sur les biens immobiliers aux organismes du secteur public lorsque le Ministre en fait la demande par écrit;
- Fournir des conseils et des services au Ministre ou à d'autres membres du Conseil exécutif à propos de questions d'ordre financier, stratégique ou autre impliquant le gouvernement, lorsque le Ministre en fait la demande par écrit;
- Réaliser des transactions impliquant le gouvernement, ou contribuer à leur réalisation, lorsque le Ministre en fait la demande par écrit;
- Fournir des conseils et des services, y compris des services de gestion de projets et de gestion de contrats portant sur les projets d'infrastructure en Ontario qui ne sont pas des travaux publics, lorsque le Ministre en fait la demande par écrit.

Infrastructure Ontario gère quatre secteurs d'activité qui produisent des résultats pour les clients du secteur public.

La Division des grands projets est responsable de gérer de gros projets d'infrastructure publique complexes par le biais d'un modèle de diversification des modes de financement et d'approvisionnement (DMFA) qui table sur le financement et l'expertise du secteur privé pour construire de manière stratégique une infrastructure publique de qualité, en respectant les délais et les budgets impartis, en partenariat avec le secteur privé.

La Division des projets commerciaux est responsable de mobiliser les partenariats avec le secteur privé et les investissements de celui-ci pour aider IO à générer des produits, à réduire les coûts et les dettes, et à accroître l'efficacité des services et des investissements gouvernementaux.

La Division des prêts est responsable d'administrer le Programme de prêts d'Infrastructure Ontario, qui permet aux municipalités ontariennes et aux organismes du secteur public et organisations sans but lucratif admissibles d'avoir accès à des prêts abordables pour bâtir et renouveler les infrastructures publiques.

La Division de la gestion immobilière fournit des services complets en matière de gestion d'actifs pour les biens immobiliers dont le gouvernement est propriétaire ou locataire, y compris des options immobilières de bout en bout pour répondre aux besoins en locaux des ministères clients afin d'assurer des opérations sûres et sécuritaires en offrant des solutions dans les domaines de la gestion d'actifs, de la planification du capital et de la gestion de projets. Elle fournit aussi des services de planification stratégique des actifs au ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (MDEEI) pour optimiser la valeur des biens gouvernementaux au moyen de la planification du portefeuille, de la rationalisation, y compris la planification du développement, d'acquisitions clés et de la vente d'immobilisations excédentaires. La Division de la gestion immobilière réalise aussi des projets d'immobilisations et opérationnels par l'entremise de fournisseurs de services extérieurs qui assurent la prestation efficace et efficiente des services pour le compte du Portefeuille immobilier général (PIG) de l'Ontario.

Les secteurs d'activité d'Infrastructure Ontario sont secondés par le personnel professionnel des Ressources humaines, des Services juridiques, de la Gestion des programmes et de l'approvisionnement, de la Stratégie opérationnelle et de la Communication gouvernementale, des Services financiers pour les transactions, Finance de l'entreprise et trésorerie, de la Technologie de l'information et de la Gestion des risques.

En outre, l'organisme assure la gestion financière du portefeuille de biens immobiliers détenus en propriété ou loués par la Couronne qui est placé sous la responsabilité du ministre de l'Infrastructure (le Ministre) : le portefeuille immobilier général.

Ce rapport de gestion vise à donner un aperçu des activités financières d'Infrastructure Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 2015. Il convient de le lire conjointement avec les états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2015 et les notes annexes.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le rapport de gestion étudie les produits et les charges des programmes pour les trois secteurs d'activité (voir la note 20 des états financiers), ainsi que les charges d'exploitation par fonction, conformément à la façon dont le secteur est géré et à la façon dont les activités sont classées aux fins de la planification et de l'évaluation du rendement.

Produits par secteur d'activité

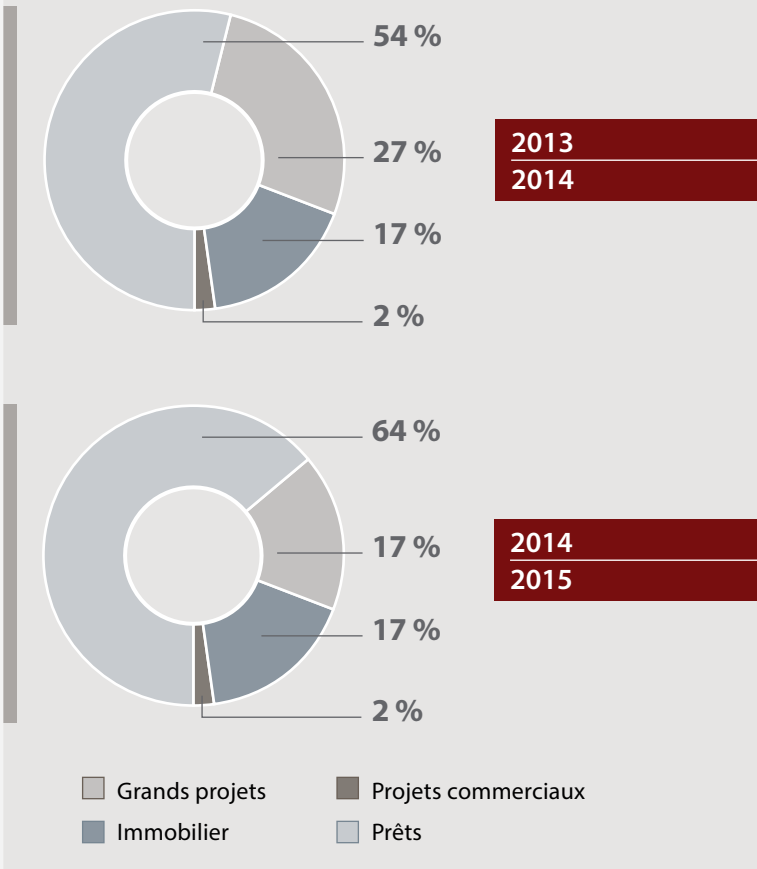

GRANDS PROJETS

État des projets au 31 mars 2015 (nombre de projets)

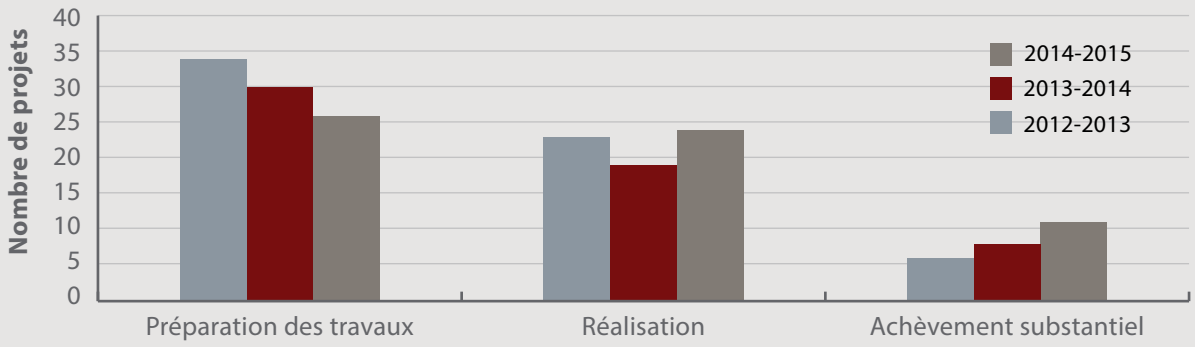

La Division des grands projets a accusé un déficit de 14,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2015, ce qui représente une diminution de 39,7 millions de dollars comparativement à un excédent de 25,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. La réduction était attribuable aux produits inférieurs tirés des frais de réalisation des projets comptabilisés en raison des changements survenus dans les coûts estimés pour plusieurs projets, du moins grand nombre de projets se trouvant à l'étape de transaction ou à la phase de préparation des travaux comparativement à l'exercice précédent, ainsi que des réductions observées dans la valeur des contrats pour deux projets.

PRODUITS

La Division des grands projets fournit des services professionnels pour les projets (DMFA) dans le cadre de contrats établis en fonction des coûts ou des contrats à prix fixe. Pour les contrats établis en fonction des coûts, les produits tirés de la réalisation des projets et des frais de transaction des projets sont comptabilisés lorsqu'un arrangement est en place, que des coûts sont engagés et que la possibilité de recouvrement est raisonnablement assurée. Pour les contrats à prix fixe, la Division des grands projets comptabilise la réalisation des projets et les frais de transaction des projets en fonction du pourcentage d'achèvement des travaux internes, lesquels débutent lorsque le projet est attribué à Infrastructure Ontario par le Ministre au moyen d'une lettre de mandat et prennent fin à l'achèvement du projet. Les produits tirés des frais accessoires, y compris les coûts de consultation recouvrables dans les états financiers, sont comptabilisés selon la méthode du recouvrement des coûts au cours de la période où de tels coûts sont engagés.

Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont totalisé 50,1 millions de dollars, en baisse de 32,5 millions de dollars par rapport aux 82,6 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent.

- Les frais de réalisation des projets pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont totalisé 25,2 millions de dollars, en baisse de 23,9 millions de dollars par rapport aux 49,1 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent.
  - Les prévisions liées aux projets à long terme ayant été examinées au cours de l'année, des augmentations de coûts ont été relevées pour un grand nombre de projets ayant atteint l'étape de clôture financière et qui présentaient un plan de projet mieux défini. La hausse des coûts prévus a réduit le pourcentage relatif d'achèvement de divers projets, y compris la phase 1 du 407 East, St. Michael's Hospital – Patient Care Tower, le Kingston Providence

Health Care, le Cambridge Memorial Hospital, le système léger sur rail de Waterloo et le système léger sur rail d'Ottawa. Cette baisse du pourcentage d'achèvement a occasionné une réduction des produits de l'ordre de 7,2 millions de dollars comparativement à un rajustement favorable des produits de 7,0 millions de dollars pour l'exercice précédent en se basant sur les prévisions de cet exercice.

- IO a achevé plusieurs grands projets lors de l'exercice 2014, y compris le Herb Gray Parkway, les services de voirie du ministère des Transports, le Humber River Hospital et les projets des Jeux panaméricains. De surcroît, les produits d'honoraires ont été plus faibles. Cette situation a occasionné une baisse des produits de l'ordre de 8,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.
- Moins de projets comportaient une part d'intérêts incluse dans les produits d'honoraires par rapport à l'exercice précédent, donnant lieu à un écart de 1,5 million de dollars. Tous les projets plus récents ont un calendrier de facturation trimestrielle, ce qui élimine la part d'intérêts imputée aux projets plus anciens.

- Les frais de transaction des projets pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont totalisé 6,0 millions de dollars, en baisse de 3,2 millions de dollars par rapport aux 9,2 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent. La diminution s'explique essentiellement par une réduction de la valeur des contrats pour les deux projets, soit la phase 1 du 407 East et le Air Rail Link.
- Les produits tirés des coûts de consultation recouvrables pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont totalisé 18,9 millions de dollars, en baisse de 5,5 millions de dollars par rapport aux 24,4 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent. Les coûts de consultation recouvrables varient en fonction de la nature et de l'étape du projet. Les produits tirés des coûts de consultation recouvrables sont accréditifs, compensés par les coûts de consultation recouvrables et n'ont aucune incidence nette sur l'excédent.

CHARGES DE PROGRAMME

Les charges de programme ont augmenté de 1,5 million de dollars, s'établissant à 32,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2015, comparativement à 31,2 millions de dollars pour l'exercice précédent.

- Les frais de transaction des projets pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont totalisé 13,7 millions de dollars, en hausse de 8,2 millions de dollars par rapport aux 5,5 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse de 4,3 millions de dollars de la provision pour pertes pour l'exercice considéré pour tenir compte des pertes futures, ainsi qu'à une reprise des provisions accumulées excédentaires de l'ordre de 4,7 millions de dollars qui a entraîné des coûts plus faibles au cours de l'exercice précédent. Cette situation a été compensée par une diminution des coûts de 0,8 million de dollars en raison de la diminution du nombre de projets à l'étape de transaction et à la phase de préparation des travaux.
- Les coûts de consultation recouvrables pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont totalisé 18,9 millions de dollars, en baisse de 5,5 millions de dollars par rapport aux 24,4 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent. La diminution des coûts de consultation recouvrables est accréditive et a été compensée par une baisse correspondante des produits tirés des coûts de consultation recouvrables.
- Les dépenses de financement des projets sont les frais d'intérêt sur la facilité de crédit de l'Office ontarien de financement (OOF). L'intérêt a diminué de 1,1 million de dollars pour s'établir à 0,2 million de dollars comparativement à 1,3 million de dollars pour l'exercice précédent en raison d'une réduction du solde impayé moyen dans la facilité de crédit de l'OOF (18,0 millions de dollars comparativement à 54,0 millions de dollars au cours de l'exercice précédent).

PROJETS COMMERCIAUX

Les projets commerciaux ont enregistré un excédent de 0,4 million de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2015, en hausse de 0,3 million de dollars par rapport à la somme de 0,1 million de dollars enregistrée pour l'exercice précédent. L'augmentation de l'excédent s'explique par une augmentation du recouvrement des coûts d'une année sur l'autre pour la phase 2 du projet MaRS, laquelle a été compensée par une diminution du nombre de projets durant l'année en cours par rapport à l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits des projets commerciaux sont comptabilisés selon le principe du recouvrement des coûts déterminé et convenu au début de chaque projet. Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont diminué de 0,8 million de dollars, passant de 7,7 millions de dollars pour l'exercice précédent à 6,9 millions de dollars cette année.

- Les frais afférents à la réalisation des projets pour l'exercice clos le 31 mars 2015 se sont établis à 3,6 millions de dollars, en hausse de 0,8 million de dollars par rapport à la somme de 2,8 millions de dollars enregistrée pour l'exercice précédent, laquelle s'explique essentiellement par l'augmentation des produits provenant du recouvrement des coûts de 1,7 million de dollars dans le cadre de la phase 2 du projet MaRS. Le reste de l'écart de 0,9 million de dollars s'explique par une diminution des activités pour les autres projets.
- Les produits tirés des coûts de consultation recouvrables pour l'exercice clos le 31 mars 2015 se sont établis à 3,3 millions de dollars, en baisse de 1,6 million de dollars par rapport aux 4,9 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent. L'écart s'explique par une diminution de 2,6 millions de dollars des produits tirés des projets, y compris Service Ontario, Ontario Northlands et la Société des loteries et des jeux de l'Ontario, laquelle a été compensée par une augmentation de 1,0 million de dollars du recouvrement des coûts de consultation pour la phase 2 du projet MaRS. La diminution a été compensée par une baisse correspondante des coûts de consultation.

CHARGES DE PROGRAMME

Recoverable advisory costs are third party advisor costs which are completely recoverable from clients through recoverable advisory cost revenues. Recoverable advisory costs decreased by $0.9 million to $2.9 million from $3.8 million for the prior year, due to lower advisory costs of $1.5 million on projects, including Service Ontario, Ontario Northlands and OLG offset by an increase of $0.6 million cost on MaRS Phase 2 project.

PRÊTS

Profil du portefeuille des prêts par niveau

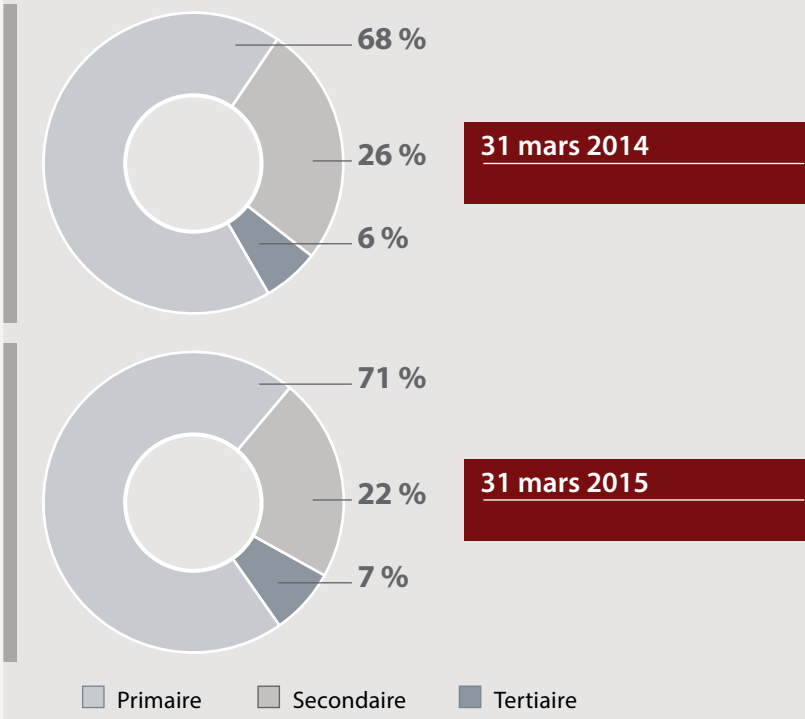

La Division des prêts a enregistré un excédent de 18,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2015, en hausse de 21,0 millions de dollars, par rapport à un déficit de 2,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette situation s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de prêts, les avantages procurés par le refinancement de la dette à long terme dans un contexte de faibles taux d'intérêt et un gain plus élevé sur la vente des investissements liquidés pour financer les nouveaux prêts.

PRODUITS

Les produits pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont totalisé 196 millions de dollars, en hausse de 29,3 millions de dollars par rapport aux 166,7 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent.

- Le produit de l'intérêt sur les prêts a augmenté de 16,3 millions, passant de 159,4 millions de dollars pour l'exercice précédent à 175,7 millions de dollars pour l'exercice considéré, en raison d'un portefeuille de prêts plus important; le solde des prêts impayé moyen a totalisé 4 800,1 millions de dollars pour l'exercice considéré comparativement à 4 596,2 millions pour l'exercice précédent. L'incidence attribuable à l'augmentation du volume sur le produit de l'intérêt a été de 13,0 millions de dollars et le changement de taux d'intérêt a eu un impact additionnel de 1,4 million de dollars sur les produits. Les produits de l'exercice considéré englobaient des pénalités de remboursement anticipé de 1,5 million de dollars auprès de quelques clients de prêts ayant procédé au remboursement anticipé de leur prêt.
- Les produits d'investissement ont augmenté de 13,0 millions, passant de 7,3 millions de dollars à 20,3 millions de dollars pour l'exercice considéré, ce qui s'explique essentiellement par un gain réalisé de 4,6 millions de dollars sur la vente d'un investissement pendant l'exercice considéré, comparativement à une perte de 6,2 millions de dollars enregistrée au cours de l'exercice précédent. Le reste de l'augmentation vient de l'intérêt rapporté sur les divers comptes de banque.

Infrastructure Ontario n'achète ni ne vend d'investissements à des fins spéculatives. Les fonds sont empruntés à la province d'Ontario (la « province ») et à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (SOGFII) en prévision d'un échéancier d'exigences de financement des prêts au cours des mois ultérieurs. Lesdits fonds sont investis dans des instruments financiers qui présentent des taux d'intérêt et des modalités comparables au prêt initial auprès de la province et de la SOGFII. Les investissements sont vendus pour financer les prêts, au besoin. Infrastructure Ontario vise à détenir les investissements à court terme pour minimiser le risque présenté par les fluctuations des taux d'intérêt.

CHARGES DE PROGRAMME

Les charges de programme des prêts pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont totalisé 170,4 millions de dollars, en hausse de 8,8 millions de dollars par rapport aux 161,6 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent.

- La charge d'intérêts a augmenté de 10,3 millions de dollars pour l'exercice considéré pour s'établir à 164,7 millions de dollars comparativement à 154,4 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation de la dette visant à financer la croissance du portefeuille des prêts, laquelle a été compensée en partie par le coût inférieur de la dette. Le solde moyen de la dette s'est établi à 5 847,6 millions de dollars, en hausse de 352,5 millions de dollars comparativement à 5 495,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'incidence attribuable à l'augmentation de volume sur la charge d'intérêts a été de 10,1 millions de dollars, compensée par une baisse du taux d'intérêt sur douze mois de 0,1 million de dollars.
- La provision pour moins-value des prêts s'est établie à 5,7 millions de dollars pour l'exercice considéré, en baisse de 1,5 million de dollars par rapport à la somme de 7,2 millions de dollars

enregistrée pour l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable à une diminution nette significative des prêts en cours dans les secteurs présentant un risque plus élevé comme le logement abordable et les centres autochtones d'accès aux soins de santé non assurés. Cette situation a été compensée en partie par une autre provision pour prêts comptabilisée pour refléter l'augmentation du risque de crédit sur un prêt, identifié au moyen du processus de surveillance des prêts de la direction.

IMMOBILIER

La Division de l'immobilier a accusé un déficit de 1,2 million de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2015, en baisse de 3,2 millions de dollars comparativement à un excédent de 2,0 millions de dollars pour l'exercice précédent.

PRODUITS

Les produits provenant des biens immobiliers se sont établis à 53,0 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2015, en baisse de 1,3 million de dollars par rapport aux 54,3 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent. Les produits englobent les frais de réalisation des projets, les frais de gestion et les produits des coûts recouvrables.

- Les frais de réalisation des projets comprennent les produits tirés des projets du Portefeuille immobilier général. Les frais de réalisation des projets pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont totalisé 10,3 millions de dollars, en baisse de 0,1 million de dollars par rapport aux 10,4 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent.
- Les frais de gestion sont composés des frais de consultation stratégique, des coûts des locaux et des frais de gestion du corridor hydroélectrique, les deux premiers frais découlant du Portefeuille immobilier général. Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2015 ont augmenté de 0,4 million de dollars, passant de 40,1 millions de dollars pour l'exercice précédent à 40,5 millions de dollars, ce qui s'explique par une hausse des charges d'exploitation prévues du Portefeuille immobilier général sur lesquelles les coûts des locaux sont basés, ainsi que par la hausse des produits provenant de la coentreprise pour le corridor hydroélectrique cette année.
- Les coûts de consultation recouvrables ont diminué de 1,6 million de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2015, passant de 3,8 millions de dollars pour l'exercice précédent à 2,2 millions de dollars. Les produits découlant des coûts recouvrables de l'exercice précédent comprenaient le recouvrement des coûts de l'ordre de 1,0 million de dollars engagés durant l'exercice 2012-2013. Le reste de l'écart s'explique par la baisse des coûts de consultation de 0,6 million de dollars comparativement à l'exercice précédent pour le projet Ontario Place.

CHARGES DE PROGRAMME

Les charges de programme pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2015 ont totalisé 12,1 millions de dollars, en baisse de 0,4 million de dollars par rapport aux 12,5 millions de dollars enregistrés au cours de l'exercice précédent. Les charges de programme comprennent les coûts de consultation recouvrables engagés dans le cadre des projets d'aménagement des terrains et des frais de sous-traitance payés à CB Richard Ellis qui a été mandaté par Infrastructure Ontario pour fournir des services de gestion des installations en exploitation pour le Portefeuille immobilier général.

- Les coûts de consultation recouvrables ont diminué de 1,6 million de dollars, passant de 3,8 millions de dollars pour l'exercice précédent à 2,2 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2015. Les coûts de consultation recouvrables représentent les coûts de conseillers tiers qui sont entièrement recouvrables auprès des clients au moyen des produits découlant des coûts de consultation recouvrables. Les coûts ont diminué en raison d'une baisse des coûts de consultation par rapport

à l'exercice précédent pour le projet Ontario Place. L'aménagement des terrains engage des charges de programme pour les projets non liés au Portefeuille immobilier général seulement.

- Les frais de sous-traitance se sont établis à 9,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 mars 2015, en hausse de 0,2 million de dollars par rapport aux 9,7 millions de dollars enregistrés pour l'exercice précédent en raison d'un rajustement de l'indice des prix à la consommation pour l'exercice considéré.

CHARGES D'EXPLOITATION DE LA SOCIÉTÉ

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Les salaires et avantages sociaux ont augmenté de 6,1 millions de dollars pour s'établir à 64,1 millions de dollars pour l'exercice considéré, contre 58,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le nombre moyen d'employés a augmenté de 31, passant de 472 l'an dernier à 503 cette année. Le besoin en ressources est évalué en fonction de chaque cas. Les postes supplémentaires sont approuvés sur le bien-fondé d'une analyse de rentabilisation préparée pour appuyer l'augmentation. La rémunération annuelle moyenne par employé pour l'exercice considéré, excluant les indemnités de départ, a augmenté, passant de 119 000 $ pour l'exercice précédent à 122 000 $.

FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

Les frais généraux et d'administration ont augmenté de 1,0 million de dollars pour s'établir à 20,4 millions de dollars pour l'exercice considéré, contre 19,4 millions de dollars pour le dernier exercice. L'augmentation est principalement attribuable aux coûts des technologies de l'information et des consultants professionnels en raison du plus grand nombre de projets de développement, des frais d'entretien et de la hausse des services de consultation exigés pour appuyer les stratégies opérationnelles.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

LIQUIDITÉS – RÉSERVE DE LIQUIDITÉS

Infrastructure Ontario possède une réserve de liquidités de l'ordre de 920,0 millions de dollars, laquelle est financée par un prêt subordonné sur 50 ans de 800,0 millions de dollars de la province d'Ontario ainsi que d'un prêt subordonné sur 20 ans de l'Agence ontarienne des eaux (voir la note 9 des états financiers). La réserve de liquidités comporte trois objectifs :

- Offrir une protection du crédit aux investisseurs;
- Offrir un filet de sécurité en matière de liquidités pour le programme de prêts; et
- Offrir un capital de base stable à long terme pour permettre à Infrastructure Ontario de maintenir une bonne cote de crédit.

La réserve de liquidités est examinée et surveillée par rapport à la structure de financement par des prêts et de la dette à long terme d'Infrastructure Ontario.

MONTANTS À RECEVOIR

Les montants à recevoir en date du 31 mars 2015 s'établissaient à 105,6 millions de dollars, en baisse de 46,8 millions de dollars par rapport au solde de 152,4 millions de dollars au 31 mars 2014. La diminution s'explique essentiellement par l'échéance des remboursements de la TVH et est compensée par une augmentation des créances clients. Il y a eu un grand nombre de créances de remboursement de la TVH sur certains paiements de quasi-achèvement des travaux effectués en mars 2014 qui étaient impayés en date du 31 mars 2014 et qui ont été reçus en avril 2014. L'augmentation.des créances clients s'explique par une hausse de la facturation à divers hôpitaux au cours du dernier trimestre de l'exercice considéré dans le cadre d'une entente conclue avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée visant à émettre une facture tous les trimestres plutôt qu'au quasi-achèvement du projet

PRÊTS EN COURS ET DETTE – PROGRAMME DES PRÊTS

En date du 31 mars 2015, les prêts en cours totalisaient 4 797,3 millions de dollars, en baisse de 5,5 millions de dollars par rapport aux 4 802,8 millions de dollars enregistrés au 31 mars 2014. Les prêts à hauteur de 586,7 millions de dollars effectués au cours de l'exercice ont été compensés par le remboursement des prêts de 594,7 millions de dollars, y compris le règlement du prêt de MaRS de l'ordre de 216,0 millions reçu le 31 mars 2015.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, Infrastructure Ontario a conclu les transactions énumérées ci-dessous pour financier le portefeuille de prêts, renflouer la réserve de liquidités et refinancer la dette existante, y compris le remboursement de tous les billets de trésorerie en cours :

- Émission d'obligations à la province d'Ontario pour un produit de 90 millions de dollars, résultant en un solde de 2 780,0 millions de dollars au 31 mars 2015.
- Emprunt de 42,0 millions de dollars auprès de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (SOGFII), résultant en un solde de 576,3 millions de dollars au 31 mars 2015; et
- Emprunt de 735,0 millions de dollars sur la facilité de crédit à court terme de la province d'Ontario.

Après le 31 mars 2015, IO a commencé à financer ses prêts en fonction d'un arrangement de prêt subsidiaire et directement auprès de la province. La nouvelle structure de la dette reflète les prêts sous-jacents financés par IO et présente des conditions comparables, y compris l'échéance, la fréquence de paiement et le type d'amortissement. Le nouveau mode de financement créera une combinaison parfaite entre les ressources et les charges et éliminera le besoin de recourir à des dérivés pour couvrir les risques liés aux taux d'intérêt.

IO a refinancé ses obligations de renouvellement de l'infrastructure arrivant à échéance le 1er juin 2015 en émettant une obligation à taux variable de 460 millions de dollars à la province et en réglant le solde en espèces.

PROVISION POUR MOINS-VALUE DES PRÊTS

La provision pour moins-value des prêts est maintenue à un niveau qu'Infrastructure Ontario considère approprié pour assumer les pertes sur prêts en se fondant sur les informations actuellement disponibles. La valeur est examinée tous les trimestres et comprend une provision générale pondérée en fonction du risque lié à l'industrie et une provision particulière, le cas échéant.

La provision générale pondérée en fonction du risque lié à l'industrie englobe les provisions accumulées du portefeuille de prêts en cours qui sont considérées possibles à l'avenir, mais qui ne sont pas encore connues et qui ne peuvent pas être déterminées pour tout prêt en particulier. La provision générale pondérée en fonction du risque lié à l'industrie est calculée à l'aide des modèles d'évaluation des risques de crédit qui tiennent compte à la fois de la probabilité de non-remboursement (fréquence des pertes) et de l'importance des pertes, comme déterminé par une évaluation de la conjoncture et des conditions économiques, les pertes du secteur d'activité antérieures et envisagées, la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. La provision pour moins-value générale est basée sur le taux de défaut des prêts en utilisant les taux de défaut et de pertes sur prêts d'organisations non gouvernementales de Moody's avec des rajustements effectués par la direction, lorsque cela se révèle approprié, en tenant compte des risques particuliers présentés par les prêts d'Infrastructure Ontario. Jusqu'à ce qu'Infrastructure Ontario ait établi ses propres antécédents en matière de pertes, cette méthodologie, examinée tous les trimestres, reflète le meilleur jugement de la direction et l'estimation des risques existants, au vu de la conjoncture et des conditions du marché du crédit actuelles. La provision générale pour pertes sur prêts totalise 6,8 millions des dollars en date du

31 mars 2015 (8,1 millions de dollars au 31 mars 2014), et la baisse s'explique essentiellement par une diminution nette dans les secteurs à risque plus élevé dans le portefeuille des prêts.

Les provisions particulières englobent les provisions pour les pertes identifiables probables sur les prêts existants. À la fin de l'exercice 2014-2015, une provision pour moins-value additionnelle à hauteur de 7,0 millions de dollars a été effectuée pour un prêt qui comportait une provision pour pertes sur prêts durant l'exercice précédent afin de tenir compte d'un risque de crédit accru sur ce prêt. Le solde total de la provision pour pertes sur prêts s'est établi à 9,9 millions de dollars en date du 31 mars 2015 (2,9 millions de dollars au 31 mars 2014).

DÉRIVÉS

Les dérivés sont des contrats financiers dont la valeur fluctue en fonction d'actifs sous-jacents. Comme emprunteur et prêteur, Infrastructure Ontario se sert des dérivés pour créer des couvertures de flux pour des instruments comportant différentes dates d'échéance. Infrastructure Ontario est couvert grâce aux swaps de taux d'intérêt auprès de l'OOF, acceptant d'échanger des flux de trésorerie en se basant sur un ou plusieurs montants nominaux utilisant les taux d'intérêt de référence prescrits pendant une période spécifiée. Les swaps de taux d'intérêt permettent à Infrastructure Ontario de compenser ses prêts non remboursés et ses créances en cours, et de les transformer efficacement en instruments dont les conditions minimisent l'exposition au risque de taux d'intérêt de l'Office. Infrastructure Ontario a converti certains de ses prêts en cours à taux fixe et de ses dettes à taux fixe en instruments à taux variable.

DETTES D'EXPLOITATION

En date du 31 mars 2015, les dettes d'exploitation s'établissaient à 7,7 millions de dollars, en baisse de 62,3 millions de dollars par rapport au solde de 70,0 millions de dollars enregistré au 31 mars 2014. La baisse s'explique essentiellement par l'échéance de versement de la TVH à l'Agence du revenu du Canada. Il y avait une somme importante de TVH sur certaines factures de quasi-achèvement des travaux comptabilisée en mars 2014 qui était impayée au 31 mars 2014 et qui a été réglée en avril 2014.

CRÉANCES LIÉES À DES PROJETS

Les créances liées à des projets ont diminué de 43,8 millions pour s'établir à 64,2 millions de dollars en date du 31 mars 2015 comparativement à 108,0 millions de dollars au 31 mars 2014. La diminution s'explique essentiellement par l'augmentation de la fréquence des factures à divers hôpitaux par rapport à l'exercice précédent. Cette situation découle d'une entente avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée visant à facturer tous les trimestres plutôt qu'au quasi-achèvement du projet.

PRODUITS REPORTÉS

En se basant sur des ententes conclues avec des clients, Infrastructure Ontario s'est fait payer les coûts des projets avant d'engager les dépenses ou les frais et avant de constater les produits sur certains projets. Ces sommes sont comptabilisées comme « produits reportés » et sont constatées dans les produits en se fondant sur la politique de comptabilisation des produits. Les produits reportés ont augmenté de 14,0 millions de dollars, passant de 5,9 millions de dollars au 31 mars 2014 à 19,9 millions de dollars pour l'exercice considéré, en raison de l'échéance de facturation pour certains projets par rapport aux coûts engagés à ce jour.

FACILITÉ DE CRÉDIT DE L'OOF

La facilité de crédit de l'OOF finance les besoins en fonds de roulement du programme de DMFA. En date du 31 mars 2015, le solde impayé de la facilité de crédit de l'OOF s'est établi à 10,0 millions de dollars par rapport à 25,0 millions de dollars au 31 mars 2014 (voir la note 8 des états financiers).

POLITIQUES, PROCESSUS ET NORMES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

IO a un cadre de gestion des risques d'entreprise (GRE) qui contribue à orienter l'organisation dans ses activités de gestion des risques. Ce cadre établit une structure de gouvernance, précise l'approche adoptée envers le risque et définit, évalue et classe les risques auxquels l'organisation est exposée. Le cadre de GRE et la structure de gouvernance favorisent la mise en place d'une culture consciente des risques où la gestion des risques fait partie intégrante de nos décisions stratégiques et opérationnelles. Ces outils aident à identifier les risques ainsi que les occasions qui s'offrent à la société, et facilitent la compréhension, la discussion, l'évaluation et la gestion des risques à tous les échelons de l'organisation. En 2014-2015, IO a mis à jour son cadre de GRE ainsi que son registre des risques. L'évolution de l'évaluation des risques d'IO en 2015 couvrira l'utilisation d'analyses des données prédictives pour mieux comprendre les risques émergents et sera liée étroitement au programme d'amélioration continue d'IO.

La politique de GRE propose un cadre pour la gestion des risques, y compris une approche globale pour identifier, évaluer et gérer le risque organisationnel. La politique décrit les éléments clés du programme de GRE, y compris la structure de gouvernance, les exigences en matière de rapport et de surveillance, ainsi que les rôles et responsabilités des intervenants clés.

Les risques sont classés dans quatre catégories :

- Les risques stratégiques concernent généralement le mandat de l'organisation, ainsi que le contexte d'affaires et les risques associés à la marque. Ces risques sont gérés par le biais du processus de gouvernance et de gestion des risques, auquel participent le conseil d'administration, le comité d'audit et les comités de gestion.
- Les risques opérationnels englobent les risques liés aux personnes, aux processus, aux technologies, à la sécurité, la conformité et à l'exécution du mandat. Ces risques peuvent avoir une incidence sur la capacité de la société à atteindre ses objectifs généraux et sur la réputation d'Infrastructure Ontario. Les risques opérationnels sont gérés par le biais des unités fonctionnelles et des comités de gestion;
- Les risques financiers comprennent les risques de crédit, de liquidité, d'adéquation du capital et de prix qui sont associés aux opérations créancières d'IO, ainsi que les risques de financement et de marché qui sont associés aux activités de gestion de projet et d'approvisionnement. Les risques financiers sont gérés par l'entremise des unités fonctionnelles et des comités de gestion;
- Les risques d'atteinte à la réputation concernent les risques qui peuvent nuire à la marque, à l'image ou à la réputation de l'organisation en raison des actions de l'organisation; indirectement à cause des actions d'un ou de plusieurs employés; ou tangentiellement par l'entremise d'autres parties secondaires, comme des partenaires ou des fournisseurs. Ces risques sont gérés par l'entremise des pratiques de bonne gouvernance et par la transparence, et sont surveillés par le Conseil d'administration, le Comité d'audit et les comités de gestion.

IO a mis en place un processus structuré pour s'assurer que les renseignements sur la qualité et la cohérence des activités de gestion des risques soient dûment communiqués au Conseil d'administration :

- Chaque année, le Comité d'audit et le Conseil passent en revue la politique de GRE pour s'assurer qu'elle est toujours de mise et qu'elle est le reflet des meilleures pratiques;
- Le Conseil d'administration examine et approuve tous les grands projets à des dates repères; le Comité d'investissement du Conseil d'administration examine les projets complexes qui nécessitent un examen en profondeur avant les examens du Conseil d'administration;
- Le registre des risques est mis à jour chaque année par le service chargé de l'audit interne et de la gestion des risques avec la participation active

de hauts dirigeants de toute l'organisation. Le service chargé de l'audit interne et de la gestion des risques est responsable de l'identification et de la surveillance constantes des risques. Il est en outre chargé d'identifier les indicateurs de performance clés à des fins de surveillance et de communication à la haute direction, au Comité d'audit et au Conseil d'administration;

- Un rapport de GRE est remis chaque trimestre à la direction et au Comité d'audit;
- Le service chargé de l'audit interne utilise le registre des risques pour mettre à jour le programme triennal d'audit interne. Le programme d'audit interne prévoit notamment des examens trimestriels des contrôles opérationnels destinés à vérifier leur conformité aux politiques et aux procédures en place. Il intègre également une approche stratégique axée sur les risques au rôle de l'audit interne.

RISQUES STRATÉGIQUES

RISQUES RÉGLEMENTAIRES

Les risques réglementaires sont les risques associés au non-respect de la législation, des règlements, des directives et des politiques dans le cadre de ses activités. Infrastructure Ontario est une entreprise en exploitation de la province d'Ontario. À ce titre et en vertu de la loi et du protocole d'entente, elle doit se conformer à certains règlements dans le cadre de ses activités. IO est par ailleurs responsable de la mise en œuvre de plusieurs politiques et programmes gouvernementaux, ce qui ajoute un autre niveau d'obligations réglementaires. IO prend les mesures nécessaires pour gérer efficacement un large éventail d'exigences, telles que l'obligation de consulter et l'obligation de tenir compte de considérations liées, entre autres, au patrimoine et à la culture, à l'accessibilité, à la sécurité et à l'environnement.

CAPACITÉ DU MARCHÉ DE DONNER SUITE AUX PRIORITÉS EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURE

IO est un acteur important du marché canadien et ontarien des infrastructures. Il s'avère important pour IO de comprendre la capacité de l'industrie de réaliser des projets. IO procède à une évaluation de la capacité du marché au moins tous les trois ans pour donner un aperçu des marchés de la construction dans la province qui affectent de manière directe et indirecte à la fois les grands chantiers et les édifices commerciaux et spéciaux. Les travaux de recherche présentés dans le rapport portent sur les conditions des marchés du travail, des finances, des matériaux et des équipements. Ils évaluent en outre la capacité des fournisseurs de répondre aux exigences de la construction d'infrastructures neuves.

IO continue d'échelonner ses projets pour s'assurer que la capacité de l'industrie est suffisante avant d'aller sur le marché.

NOUVEAUX COMPTES/MANDAT ÉLARGI

Le mandat et le rôle d'IO pourraient être élargis, comme demandé par la province, pour collaborer avec des entités du secteur public comme des ministères provinciaux, des organismes et des municipalités. Pour assurer la capacité d'IO de travailler avec des clients du secteur public, chaque engagement éventuel est évalué par la direction et le MDEEI pour veiller à ce qu'IO possède l'autorité, la capacité et l'expertise nécessaire pour s'acquitter de tout autre mandat.

RISQUES OPÉRATIONNELS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

IO est résolue à assurer la santé et la sécurité de ses employés, de ses entrepreneurs et de ses sous-traitants, et de tous ceux qui travaillent à ses lieux de travail et chantiers, ou qui visitent ces emplacements. En 2015, IO a mis en œuvre une politique de santé et de sécurité pour les employés qui aborde les questions liées aux exigences d'accès aux sites, à l'équipement de protection individuelle, à la formation en santé et sécurité et à

la sensibilisation connexe, aux exigences de comité mixte de santé et de sécurité, à l'installation de défibrillateurs externes automatisés, à la sécurité au travail, à l'assurance et à la sécurité-incendie. En outre, IO a établi et met en œuvre trois grandes composantes pour la sécurité et la préqualification des lieux en utilisant le programme de certification de reconnaissance reconnu à l'échelle nationale, les inspections obligatoires de sécurité des lieux et les normes de démolition. Les activités seront mises à jour tous les trimestres.

INTÉGRITÉ DES BIENS ET DÉPENSES EN CAPITAL

Les travaux d'amélioration et d'entretien des immobilisations ont lieu de manière irrégulière au cours du cycle de vie d'une propriété donnée, mais les exigences globales de financement pour le portefeuille de biens immobiliers sont constantes. À certaines périodes, les exigences de financement dépassent le montant des liquidités disponibles du fait des opérations ou des appropriations de portefeuille. Les biens immobiliers qui ne sont pas entretenus se détériorent de plus en plus rapidement au fil du temps, ce qui entraîne une hausse du coût des améliorations. À l'échelle du portefeuille, IO a proposé la stratégie « rationaliser, réduire et redéployer » : IO identifie les actifs dont il convient d'accroître l'utilisation et la consolidation (« rationaliser »). Les actifs excédentaires ou qui ne sont pas utilisés dans le cadre d'un programme sont identifiés comme devant être cédés ou vendus (« réduire »). Enfin, IO identifiera les façons de financer plusieurs initiatives permettant de minimiser, voire d'éviter, tout impact d'ordre fiscal (économies, produits des ventes, etc.) (« Redéployer »).

RISQUES FINANCIERS

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT DES PROJETS

Les consortiums chargés d'un projet DMFA financent ces derniers en ayant recours à des emprunts de tiers (généralement des emprunts bancaires ou des émissions obligatoires). Les projets d'IO ont profité de la concurrence ainsi que de l'intérêt croissant d'un large éventail d'institutions financières offrant des outils financiers innovants et rentables.

Le montant de financement du secteur privé exigé et les taux d'intérêt influent sur l'abordabilité et la vendabilité (attractivité de la transaction) d'un projet. IO vise à atténuer ce risque de diverses façons, notamment en procédant, s'il y a lieu, à des paiements d'étape et à des paiements au quasi-achèvement des travaux. Fixer les paiements au quasi-achèvement des travaux doit équilibrer les coûts de transfert des risques et de financement et prendre en compte des facteurs concurrents comme la vendabilité de la transaction. Les principes suivants sont respectés lors de l'établissement des paiements au quasi-achèvement des travaux :

- Assurer des solutions de financement compétitives en ne structurant pas une transaction qui bénéficiera d'une prime parce qu'elle est trop petite ou trop importante;
- Assurer suffisamment de capitaux d'emprunt et de capitaux propres tout au long de période de concession de 30 ans pour vérifier la conformité aux obligations liées à l'entretien et au cycle de vie;
- Tenir compte de la taille et de la complexité du projet comparativement aux projets antérieurs d'IO.

IO continue de gérer les risques afférents au financement des projets en proposant des outils d'atténuation des risques comme le processus ICSR (Indicative Credit Spread Reset), en faisant preuve d'une diligence financière raisonnable et rigoureuse aux étapes de la demande de qualification (DDQ) et de la demande de propositions (DDP), et en continuant à entretenir des relations ouvertes et dynamiques avec plusieurs banques et parties prenantes œuvrant dans le secteur des titres obligataires.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque de perte financière qu'encourt IO si un emprunteur n'honore pas complètement ses engagements contractuels

en matière de créance. Le risque de crédit est un des risques auxquels la société s'expose dans le cours normal de ses activités. IO s'expose à un risque de crédit du fait de ses activités de prêt et des opérations connexes.

Les systèmes d'IO en matière d'évaluation et de classification du risque de crédit sont supervisés par le Comité d'audit de la solvabilité, le Comité de gestion des investissements et des risques (pour les prêts supérieurs à 50 millions de dollars) et le Comité du risque du Conseil d'administration. Ils font partie intégrante d'un cadre complet de supervision du risque de crédit.

Un cadre stratégique régit les activités de prêt qui génèrent un risque de crédit pour IO, lequel est complété par une série de politiques et de lignes directrices sectorielles connexes. IO possède de nombreux outils et approches pour atténuer son risque de crédit. Le mécanisme d'interception de la société qui prévoit le réacheminement vers IO des fonds dus à un emprunteur recevant du financement de la province est un des principaux outils de gestion du risque. Les prêts accordés à des emprunteurs non gouvernementaux sont assujettis à des clauses restrictives sur les actifs, et l'emprunteur est tenu de fournir des sûretés et peut devoir fournir une assurance sur le prêt.

RISQUES D'ATTEINTE À LA RÉPUTATION

RISQUES D'EXÉCUTION ET GESTION DU RENDEMENT

Les événements à risque qui peuvent nuire à la réussite d'un projet, lors de la phase de transaction ou de construction, peuvent prendre diverses formes. La gestion efficace des événements à risque requiert leur identification et leur signalement rapides aux responsables de la gestion des risques du projet. Divers documents de surveillance propres à une unité fonctionnelle existent pour communiquer les risques, évaluer leur impact potentiel sur le projet et élaborer des plans pour les contrôler ou les atténuer. Les risques sont surveillés par la direction et l'équipe de gestionnaires supérieurs, et communiqués chaque mois au Conseil d'administration.

OPTIMISATION DES RESSOURCES

S'assurer de l'optimisation des ressources pour tous les projets d'infrastructure du secteur public est un principe fondamental chez IO. IO améliore continuellement sa méthodologie en matière d'optimisation des ressources pour veiller à ce que tous les risques importants soient pris en compte et transférés efficacement par l'entremise de ses documents d'approvisionnement et de passation des marchés. Infrastructure Ontario se fie à l'expertise des consultants en coût externes pour concevoir son évaluation de l'optimisation des ressources afin de veiller à ce que son processus et sa méthodologie cadrent avec les pratiques exemplaires de l'industrie. En 2015, IO publiera une nouvelle méthodologie d'optimisation des ressources qui tient compte des changements au marché et des leçons tirées de la réalisation de plus de 80 projets.

PRATIQUES CONTRAIRES À L'ÉTHIQUE OU ILLÉGALES DE LA PART D'ENTREPRENEURS

Une pratique contraire à l'éthique ou illégale (fraude) de la part d'un entrepreneur principal ou d'un de ses employés peut entraîner l'imposition de restrictions au participant au projet ou au fournisseur de services en raison de la violation des lois (p. ex. la Foreign Corrupt Practices Act). Ce genre de pratique pourrait aussi empêcher les sociétés fautives de soumissionner à des projets d'infrastructure publique et nuire considérablement à la réputation d'IO et du gouvernement de l'Ontario, en plus d'entraîner des retards dans la réalisation des projets, des pertes financières et des poursuites en justice, et une couverture médiatique négative. IO possède un grand nombre de politiques, de processus et de contrôles de vérification pour protéger l'organisation contre des fraudes éventuelles et a planifié une évaluation du risque de fraude en 2014-2015.

États financiers

Exercices clos les 31 mars 2015 et 2014

2014
2015

Société ontarienne
des infrastructures et
de l'immobilier

Infrastructure ontario
Responsabilité à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier ont été établis conformément aux principes comptables pour les gouvernements recommandés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada et, le cas échéant, aux recommandations du Conseil des normes comptables des Comptables professionnels agréés du Canada. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction.

La direction maintient un système de contrôles internes conçus de manière à lui fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que des informations financières fiables sont disponibles en temps opportun. Le système comprend des politiques et des procédures structurées ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit la délégation de pouvoir et la séparation des responsabilités de manière appropriée.

Le conseil d'administration, par l'intermédiaire de son comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière. Le comité d'audit examine les états financiers et les soumet au conseil d'administration pour approbation.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. La responsabilité de l'auditeur consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le rapport de l'auditeur présente de façon sommaire l'ampleur de l'examen effectué par l'auditeur ainsi que son opinion sur les états financiers.

Au nom de la direction,

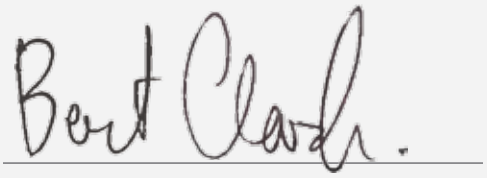

Bert Clark
Président et chef de la direction

Krishnan Iyer
Vice-président exécutif et directeur général des finances

Infrastructure Ontario
Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	46
État de la situation financière	48
État des résultats et de l'excédent accumulé	49
État des gains et pertes de réévaluation	50
État de la variation des actifs financiers nets	51
État des flux de trésorerie	52
Notes annexes	53

Le 26 juin 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, des gains et pertes de réévaluation, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto, Ontario, Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Télec. : +1 416 365 8215, www.pwc.com/ca/fr

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada.

(Signé) PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 mars (en milliers de dollars)

		31 mars 2015	31 mars 2014
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	$	1 084 827	787 321
Créances d'exploitation (note 3)	$	105 562	152 448
Intérêts à recevoir	$	63 966	59 038
Produits de placement à recevoir	$	2 173	1 919
Prêts en cours (note 4)	$	4 797 337	4 802 797
Dérivés (note 5)	$	357 444	209 279
Créances liées aux projets (note 6)	$	64 203	108 009
Placements (note 7)	$	215 211	225 917
	$	**6 690 723**	**6 346 728**
Passifs			
Dettes d'exploitation	$	7 695	70 042
Charges à payer	$	99 407	67 239
Intérêts à payer	$	72 698	59 222
Dérivés (note 5)	$	489 505	245 051
Produits reportés	$	19 891	5 915
Facilité de crédit de l'OOF (note 8)	$	10 000	25 000
Dette – programme de prêts (note 9)	$	5 952 052	5 743 153
	$	**6 651 248**	**6 215 622**
Actifs financiers nets	$	39 475	131 106
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles (note 10)	$	4 021	5 365
	$	**43 496**	**136 471**
Excédent accumulé	$	175 557	172 243
Pertes de réévaluation accumulées	$	(132 061)	(35 772)
	$	**43 496**	**136 471**

Éventualités (note 16)
Engagements (note 17)
Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé
Président du conseil / Administrateur et président du comité d'audit

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

		2015 Prévisions (non audité)	2015	2014 *(note 21)*
Produits				
Produit d'intérêts (note 11)	$	184 086	175 721	159 424
Produits de placement (note 11)	$	15 596	20 270	7 291
Frais de livraison des projets	$	48 587	39 083	62 269
Frais de transaction liés aux projets	$	12 603	5 955	9 205
Frais de gestion	$	40 553	40 518	40 106
Coûts de consultation recouvrables	$	46 013	24 362	33 054
	$	**347 438**	**305 909**	**311 349**
Charges				
Salaires et avantages sociaux	$	65 755	64 081	58 030
Frais généraux et d'administration (note 12)	$	22 984	20 440	19 424
Charges relatives aux programmes	$			
Coûts de transaction liés aux projets	$	11 654	13 674	5 523
Coûts de consultation recouvrables	$	45 133	23 950	30 950
Charge d'intérêts (note 11)	$	183 903	164 687	154 379
Provision pour moins-value de prêts	$	2 471	5 686	7 230
Frais relatifs aux entrepreneurs	$	9 705	9 906	9 664
Frais de financement des projets	$	1 000	171	1 283
Total des charges relatives aux programmes	**$**	**253 866**	**218 074**	**209 029**
	$	**342 605**	**302 595**	**286 483**
Excédent	$	4 833	3 314	24 866
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	**$**	**172 243**	**172 243**	**147 377**
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	**$**	**177 076**	**175 557**	**172 243**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

		2015	2014
Pertes de réévaluation accumulées à l'ouverture de l'exercice	**$**	**(35 772)**	**(70 650)**
Pertes réalisées reclassées à l'état des résultats	$	22 547	21 897
Gains (pertes) de réévaluation	$	(118 836)	12 981
Gains (pertes) de réévaluation de l'exercice, montant net	$	(96 289)	34 878
Pertes de réévaluation accumulées à la clôture de l'exercice	**$**	**(132 061)**	**(35 772)**

Éventualités (note 16)

Engagements (note 17)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

		2015	2014
Excédent	$	3 314	24 866
Acquisition d'immobilisations corporelles	$	(661)	(1 308)
Amortissement des immobilisations corporelles	$	2 005	1 779
Gains (pertes) de réévaluation de l'exercice, montant net	$	(96 289)	34 878
Variation nette des actifs financiers nets	$	(91 631)	60 215
Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice	$	131 106	70 891
Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice	**$**	**39 475**	**131 106**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 mars (en milliers de dollars)

		2015	2014
Activités d'exploitation			
Excédent net	$	3 314	24 866
Éléments sans incidence à court terme sur la trésorerie :			
Provision pour moins-value de prêts	$	5 686	7 230
Amortissement des coûts reportés sur prêts à conditions de faveur	$	(8 206)	(9 125)
Amortissement des immobilisations corporelles	$	2 005	1 779
	$	**2 799**	**24 750**
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :			
Diminution (augmentation) des créances d'exploitation	$	46 886	(81 152)
Augmentation des intérêts à recevoir	$	(4 928)	(6 419)
Diminution des créances liées aux projets	$	43 806	47 581
(Diminution) augmentation des dettes d'exploitation	$	(62 347)	58 901
Augmentation des charges à payer	$	32 168	25 087
Augmentation des produits reportés	$	13 976	1 460
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**$**	**72 360**	**70 208**
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition d'immobilisations corporelles	$	(661)	(1 308)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement en immobilisations	**$**	**(661)**	**(1 308)**
Activités d'investissement			
(Augmentation) diminution des produits de placement à recevoir	$	(254)	75
Achat de placements	$	(2 181 797)	(2 774 866)
Produit de la cession de placements	$	2 192 503	2 881 829
Émission de prêts	$	(586 697)	(767 760)
Remboursements sur prêts	$	594 677	259 360
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**$**	**18 432**	**(401 362)**
Activités de financement			
Diminution des intérêts à payer	$	13 476	4 907
Remboursements sur la facilité de crédit de l'OOF	$	(15 000)	(48 000)
Émission de titres d'emprunt	$	2 970 630	3 472 141
Remboursements sur titres d'emprunt	$	(2 761 731)	(2 972 726)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	**$**	**207 375**	**456 322**
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	$	297 506	123 860
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	$	787 321	663 461
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	**$**	**1 084 827**	**787 321**

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES ANNEXES

March 31, 2015 and 2014

NATURE OF THE CORPORATION

La Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (« Infrastructure Ontario » ou la « société »), qui est une société d'État, fait rapport au ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (le « ministre ») et est classée par la province d'Ontario (la « province ») en tant qu'entreprise en exploitation.

Le mandat d'Infrastructure Ontario couvre les points suivants :

- fournir du financement pour les infrastructures des municipalités et des organismes publics admissibles;
- fournir au ministre des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement portant sur les travaux publics dont le ministre est responsable;
- fournir au gouvernement des conseils et des services, notamment en matière de gestion de projets, de gestion de contrats et de développement portant sur les travaux publics dont le ministre n'est pas responsable lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- assurer la gestion financière des travaux publics administrés par le ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure (le « ministère ») ou par une société d'État sous la responsabilité du ministre;
- exercer le pouvoir, les devoirs et les fonctions qui lui sont délégués par le ministre en vertu de la Loi de 2011 sur le ministère de l'Infrastructure;
- fournir des conseils et des services relativement au parc immobilier des organismes du secteur public lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir des conseils et des services au ministre ou à d'autres membres du conseil exécutif sur des questions financières, stratégiques et autres questions visant le gouvernement lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- mettre en oeuvre des opérations pour le gouvernement ou aider à la mise en oeuvre de telles opérations lorsque le ministre l'ordonne par écrit;
- fournir des conseils et des services, notamment des services de gestion de projets et de gestion de contrats pour des projets d'infrastructure en Ontario qui ne sont pas du ressort des travaux publics lorsque le ministre l'ordonne par écrit.

À titre de société d'État, Infrastructure Ontario est exonérée des impôts fédéral et provincial sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1) (d) de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada. Infrastructure Ontario est assujettie à la taxe de vente harmonisée (la « TVH »).

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les présents états financiers sont établis en conformité avec les méthodes et les normes comptables recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») des Comptables professionnels agréés du Canada.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges comptabilisés pour la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux éléments à l'égard desquels la direction a établi des estimations sont le pourcentage d'avancement aux fins d'évaluation des produits tirés des frais de livraison des projets, la provision pour moins-value du portefeuille de prêts et la juste valeur des dérivés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et d'autres estimations, auquel cas l'incidence de l'écart serait comptabilisée dans les périodes ultérieures.

Instruments financiers

Les actifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances d'exploitation, des intérêts à recevoir, des produits de placement à recevoir, des prêts, des dérivés, des créances liées aux projets et des placements. Les passifs financiers d'Infrastructure Ontario sont composés des dettes d'exploitation, des charges à payer, des intérêts à payer, des dérivés, de la facilité de crédit de l'Office ontarien de financement (l'« OOF ») et de la dette liée au programme de prêts.

Comptabilisation et évaluation initiales

Tous les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant i) à la juste valeur ou ii) au coût ou au coût après amortissement. Les dérivés sont classés comme étant à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont classés comme étant au coût ou au coût après amortissement.

On a déterminé que le coût après amortissement des prêts du programme de 2003-2004 (se reporter à la note 4) consentis par Infrastructure Ontario, qui étaient considérés comme des prêts à conditions de faveur, correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des prêts, le taux d'actualisation correspondant au coût d'emprunt d'Infrastructure Ontario. La différence entre la valeur nominale d'un prêt et sa valeur actualisée est, en soi, une subvention. La subvention est comptabilisée à titre de coût lié aux prêts à conditions de faveur à la date de l'octroi du prêt et est amortie sur la durée du prêt de façon à ce que les périodes d'amortissement de l'un et de l'autre concordent.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif financier ou du passif financier ou déduits de celle-ci. Les coûts de

transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur sont immédiatement passés en charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Les achats et les ventes d'actifs financiers prévoyant la livraison d'actifs dans une période prescrite par la réglementation ou une convention sur le marché (opérations normalisées) sont comptabilisés à la date de la transaction.

Évaluation ultérieure

L'évaluation ultérieure des actifs financiers dépend de leur classement dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

i. Instruments financiers à la juste valeur

Les instruments financiers à la juste valeur sont réévalués à leur juste valeur à la clôture de chaque période. Les gains ou pertes latents sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation, puis reclassés à l'état des résultats lors de la cession ou du règlement.

Infrastructure Ontario utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur de ses instruments financiers :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : Autres techniques en vertu desquelles toutes les données d'entrée qui ont une incidence importante sur la juste valeur sont observables directement ou indirectement
- Niveau 3 : Techniques s'appuyant sur des données d'entrée ayant une incidence importante sur la juste valeur qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation appropriées, dont des modèles de prix à terme et de swaps, en fonction de calculs de la valeur actualisée. Les modèles intègrent diverses données d'entrée, y compris les courbes de taux d'intérêt à terme.

ii. Instruments financiers au coût ou au coût après amortissement

Les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur le sont au coût ou au coût après amortissement.

L'intérêt relatif aux actifs financiers et aux passifs financiers évalués au coût après amortissement est comptabilisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif s'entend du taux d'actualisation des sorties ou des entrées de trésorerie futures estimatives sur la durée attendue de l'instrument ou, le cas échéant, sur une période plus courte.

Dépréciation

i. Perte de valeur d'un placement (non coté sur un marché actif)

Une baisse de valeur est comptabilisée à l'état des résultats et de l'excédent accumulé lorsque la valeur d'un placement a subi une baisse « durable ». Une perte est considérée comme « durable » si la valeur comptable du placement est supérieure à sa valeur réelle pendant une période prolongée. La baisse de valeur portée à l'état des résultats n'est pas reprise, même si la valeur réelle du placement s'accroît par la suite.

ii. Dépréciation de prêts

Une provision pour moins-value du portefeuille de prêts est maintenue à un niveau qu'Infrastructure Ontario juge suffisant pour absorber les moins-values et les pertes sur prêts. Une provision pour moins-value de prêts est établie à l'égard du portefeuille de prêts, après évaluation par la direction de la conjoncture économique et des conditions du secteur et du portefeuille pour les différents secteurs de prêts. La provision pour moins-value est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. Plusieurs facteurs sont pris en compte lors de la détermination de la provision pour moins-value, notamment la sensibilité au risque, les secteurs d'activité, la qualité du portefeuille, la combinaison d'activités, la conjoncture économique et la situation des marchés du crédit. Une provision pour moins-value correspondant à la partie non recouvrable prévue du prêt est également établie en cas de détérioration connue du crédit du client.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts et de placements très liquides dont l'échéance est d'au plus un an.

Instruments financiers dérivés

Infrastructure Ontario a recours à des instruments financiers dérivés, plus précisément des swaps de taux d'intérêt, pour gérer son risque de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la naissance du dérivé, puis réévalués ultérieurement à la juste valeur à chaque date de clôture. Lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position débitrice, les instruments financiers sont constatés dans les actifs financiers; ceux-ci sont classés dans les passifs financiers lorsque les variations de la juste valeur donnent lieu à une position créditrice.

Les gains et pertes latents découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation et reclassés ultérieurement à l'état des résultats lors du règlement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs à compter de l'exercice au cours duquel ils sont acquis, une dotation correspondant à une demi-année étant calculée dans l'année de l'acquisition et dans l'année de la cession. La durée de vie utile estimative des actifs est la suivante :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	5 ans
Mobilier, agencements et matériel de bureau	De 3 à 10 ans
Améliorations locatives	De 5 à 10 ans

Dépréciation d'immobilisations corporelles

La société soumet la valeur comptable de ses immobilisations corporelles à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent la possibilité que la valeur comptable d'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du gouvernement à fournir des biens et services ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette. Le cas échéant, le coût de l'immobilisation corporelle est diminué pour refléter la baisse de valeur de l'actif. Il n'y a eu aucune perte de valeur à ce jour.

Constatation des produits

Produit d'intérêts et produits de placement

Les intérêts sur les placements et les prêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Frais de livraison des projets et frais de transaction liés aux projets

Infrastructure Ontario fournit des services professionnels aux termes de contrats rémunérés à l'acte ou de contrats à prix fixe. Les produits des contrats rémunérés à l'acte sont comptabilisés lorsqu'une entente est conclue, que les coûts sont engagés et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits des contrats à prix fixe sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le pourcentage d'avancement des travaux est calculé en se fondant sur le ratio des coûts engagés sur les coûts totaux estimatifs. Les pertes, le cas échéant, liées aux contrats à prix fixe sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont relevées.

Frais de gestion et coûts de consultation recouvrables

Les frais de gestion et les coûts de consultation recouvrables sont comptabilisés en produits lorsqu'une entente est conclue, que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

2. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)		2015	2014
Trésorerie	$	423 863	87 023
Équivalents de trésorerie	$	660 964	700 298
	$	**1 084 827**	**787 321**

Les équivalents de trésorerie sont composés de placements du marché monétaire et les instruments à revenu fixe à court terme comptabilisés au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Au 31 mars 2015, les taux d'intérêt sur ces placements variaient de 0,69 % à 1,06 % (de 1,00 % à 1,17 % en 2014).

3. CRÉANCES D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars))		2015	2014
Créances clients	$	100 671	74 107
TVH à recevoir	$	4 891	78 341
	$	**105 562**	**152 448**

4. PRÊTS

(en milliers de dollars)		2015	Intérêts (%)	2014	Intérêts (%)
Avances sur construction					
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure	$	544 952		733 947	
	$	**544 952**		**733 947**	
Débentures à recevoir					
Programme de prêts à conditions de faveur					
Échéances :					
De 6 à 10 ans	$	41 267	2.06-2.71	66 960	2.06-2.71
De 11 à 15 ans	$	36 686	2.28-2.67	42 039	2.28-2.67
De 16 à 20 ans	$	279 784	2.36-2.95	304 538	2.36-2.95
Plus de 20 ans	$	64 120	2.52-3.05	66 882	2.52-3.05
	$	**421 857**		**480 419**	
Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure					
Échéances :					
De 1 an à 5 ans	$	90 429	1.18-3.97	29 771	1.48-5.07
De 6 à 10 ans	$	564 874	1.86-5.51	470 932	2.42-5.20
De 11 à 15 ans	$	614 655	2.59-5.26	578 151	2.37-5.37
De 16 à 20 ans	$	1 073 929	2.77-5.89	1 024 380	3.17-5.89
Plus de 20 ans	$	1 553 781	2.77-5.91	1 554 857	3.19-5.91
	$	**3 897 668**		**3 658 091**	
Total	**$**	**4 864 477**		**4 872 457**	
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur					
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice	$	(58 616)		(67 741)	
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur	$	8 206		9 125	
Coûts reportés à la clôture de l'exercice	**$**	**(50 410)**		**(58 616)**	
Provision pour moins-value de prêts	$	(16 730)		(11 044)	
Prêts en cours	**$**	**4 797 337**		**4 802 797**	

Les avances sur construction sont des prêts consentis à des municipalités, à d'autres organismes publics et à des organismes sans but lucratif. Le taux d'intérêt des prêts à la construction correspond au taux des acceptations bancaires de 30 jours majoré d'un écart fixe en points de base qui dépend de la catégorie de risque que présente la contrepartie. Ces prêts sont assortis d'une durée plus courte que les débentures (habituellement moins de cinq ans) et sont remboursés lorsque la construction est achevée.

Les débentures à recevoir sont dues par des municipalités, d'autres clients du secteur public et des organismes sans but lucratif et sont assorties d'échéances de 5 à 40 ans.

Infrastructure Ontario gère le risque de crédit lié à son portefeuille de prêts au moyen de diverses dispositions énoncées dans les ententes de prêts. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province d'Ontario qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à un emprunteur recevant du financement de la province. Les prêts accordés à des emprunteurs non gouvernementaux sont assujettis à des clauses restrictives sur les actifs, et l'emprunteur est tenu de fournir des sûretés et, dans certains cas, une assurance sur le prêt.

Le prêt consenti au projet Medical and Related Sciences (« MaRS ») a été transféré au ministère de la Recherche et de l'Innovation le 31 mars 2015.

5. DÉRIVÉS

Infrastructure Ontario utilise diverses stratégies de gestion du risque et exerce ses activités en respectant des limites strictes d'exposition au risque afin de s'assurer que son exposition au risque est gérée de façon prudente et efficiente. Parmi les stratégies variées auxquelles elle a recours, il y a l'utilisation d'instruments financiers dérivés (les « dérivés »). Infrastructure Ontario n'utilise pas de dérivés à des fins de spéculation.

Les dérivés sont des contrats financiers qui tirent leur valeur d'instruments sous-jacents. Étant à la fois emprunteur et prêteur, Infrastructure Ontario utilise des dérivés pour constituer des couvertures à l'égard d'instruments ayant des dates d'échéance différentes. Le risque de variabilité des taux d'intérêt est géré au moyen de swaps de taux d'intérêt, qui sont des contrats légaux en vertu desquels Infrastructure Ontario convient avec une autre partie d'échanger des flux de trésorerie fondés sur une ou plusieurs valeurs nominales en utilisant des taux d'intérêt de référence stipulés pour une période déterminée. Les swaps de taux d'intérêt permettent à Infrastructure Ontario d'opérer compensation entre ses prêts et ses dettes et d'ainsi les convertir effectivement en instruments assortis de modalités qui minimisent l'exposition au risque de taux d'intérêt. Infrastructure Ontario a échangé certains de ses prêts à taux fixe et portefeuilles de titres de créance à taux fixe contre des instruments à taux variable.

Le tableau ci-dessous donne un échéancier des dérivés d'Infrastructure Ontario en cours au 31 mars 2015, en fonction des valeurs nominales des contrats. Les valeurs nominales des swaps de taux d'intérêt représentent le montant auquel les taux fixes et variables sont appliqués pour calculer l'échange de flux de trésorerie. Les valeurs nominales ne sont pas comptabilisées à l'état de la situation financière. Elles représentent le volume des dérivés en cours et ne sont pas représentatives du risque de crédit, du risque de marché ou des flux de trésorerie réels de ces instruments.

		Échéance					
	(en millions de dollars)	À moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 6 à 10 ans	De 11 à 15 ans	À plus de 15 ans	Valeur nominale totale
Dette	$	786	1 109	967	–	853	3 715
Prêts en cours	$	270	1 065	1 240	772	971	4 318

Les dérivés ont été comptabilisés à la juste valeur au 31 mars 2015, ce qui a donné lieu à un actif dérivé de 357,4 M$, à un passif dérivé de 489,5 M$ et à une perte latente comptabilisée à l'état des gains et pertes de

réévaluation de 132,1 M$ (actif dérivé de 209,3 M$, passif dérivé de 245,1 M$ et perte latente de 35,8 M$ comptabilisée à l'état des gains et pertes de réévaluation en 2014). Les justes valeurs de ces éléments ont été déterminées au moyen de techniques classées dans le niveau 2 de la hiérarchie, défini à la note 1.

Tous les swaps de taux d'intérêt, sauf un, ont été conclus avec l'OOF (entité également contrôlée par le gouvernement de l'Ontario) comme partie contractante. L'OOF a la faculté, à certaines dates à l'intérieur de la période de swap, de réviser un swap de taux d'intérêt individuel, ce qui peut donner lieu à un règlement en trésorerie ou à un encaissement, sans incidence sur l'efficacité de l'opération de swap. L'exception est un swap actuellement détenu avec MaRS, un ancien emprunteur auprès de la société. L'opération de swap a été exécutée afin de stabiliser le taux d'intérêt et les flux de trésorerie de MaRS relativement à son emprunt à taux variable auprès d'Infrastructure Ontario. L'emprunt a été transféré au ministère de la Recherche et de l'Innovation le 31 mars 2015. Infrastructure Ontario conserve toutefois le swap jusqu'à l'échéance.

La juste valeur des dérivés a été déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix en fonction de données d'entrée observables sur le marché, compte tenu des prix du marché et des prix contractuels des instruments sous-jacents, ainsi que de la valeur temps et de la courbe de rendement qui sous-tendent les positions. Pour déterminer la juste valeur des dérivés, on doit tenir compte du risque de crédit et des coûts directs récurrents sur la vie des instruments.

6. CRÉANCES LIÉES AUX PROJETS

Les créances liées aux projets sont des montants qui ont été constatés à titre de produits ou de recouvrements de charges, selon la méthode de l'avancement des travaux ou lorsque les charges recouvrables ont été engagées mais n'ont pas encore été facturées. Certaines créances liées aux projets, y compris la charge d'intérêts engagée pour financer les créances, ne seront pas facturées avant l'achèvement du projet. Les créances liées aux projets sont dues par des ministères provinciaux, des sociétés d'État de l'Ontario et d'autres organismes du secteur public.

7. PLACEMENTS

Les placements consistent en des obligations utilisées comme instruments de couverture économique afin d'atténuer en partie le risque de taux d'intérêt entre le moment où les fonds sont empruntés et prêtés. Ces placements sont présentés au coût après amortissement. Au 31 mars 2015, les taux d'intérêt sur ces placements variaient de 2,10 % à 4,40 % (2,10 % à 3,50 % en 2014) et les échéances allaient de juin 2015 à juin 2024.

8. FACILITÉ DE CRÉDIT DE L'OOF

L'OOF, un organisme de la province, a consenti à Infrastructure Ontario une facilité de crédit renouvelable subordonnée de 200,0 M$ destinée au fonds de roulement nécessaire aux programmes de gestion de projets et de livraison des projets. Les avances doivent être remboursées à l'achèvement des projets distincts. Au 31 mars 2015, Infrastructure Ontario avait un emprunt de 10,0 M$ en cours au titre de cette facilité de crédit, portant intérêt à un taux d'intérêt correspondant au coût d'emprunt de la province pour des emprunts d'une durée semblable, soit 1,59 %, et venant à échéance en juillet 2015 (25,0 M$ en 2014).

Le 6 juin 2011, Infrastructure Ontario a adopté un règlement d'emprunt qui prolonge jusqu'au 29 juin 2016 l'autorisation d'emprunter des fonds de la société et repousse la date du remboursement obligatoire de tous les emprunts au 29 juin 2019. Par la suite, Infrastructure Ontario et l'OOF ont conclu une entente modificative qui prolonge jusqu'au 29 juin 2016 la période pendant laquelle Infrastructure Ontario peut emprunter des fonds et repousse la date du remboursement obligatoire au 29 juin 2019.

9. DETTE – PROGRAMME DE PRÊTS

(en milliers de dollars)		2015	2014
Fonds affectés aux immobilisations			
Montant emprunté à la province d'Ontario	$	799 681	799 681
Montant emprunté à l'Agence ontarienne des eaux	$	120 000	120 000
	$	**919 681**	**919 681**

(en milliers de dollars)		2015	2014
Financement de programmes			
Papier commercial	$	–	659 241
Facilité de crédit à court terme	$	735 000	–
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	$	950 000	950 000
Obligations de la SOTI et de la société et billets à taux variable	$	2 780 000	2 690 000
Montants empruntés à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants	$	576 342	534 342
	$	**5 041 342**	**4 833 583**
Frais d'émission	$	(8 971)	(10 111)
	$	**5 952 052**	**5 743 153**

Montant emprunté à la province d'Ontario

Infrastructure Ontario a obtenu de la province un emprunt subordonné de 50 ans d'environ 800 M$ en contrepartie d'un billet venant à échéance le 31 mars 2053. Les intérêts sur le billet sont révisés trimestriellement, le taux étant fixé au taux des bons du Trésor à trois mois de la province, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2015, les intérêts sur le billet ont été fixés à 0,69 % (0,97 % en 2014).

Montant emprunté à l'Agence ontarienne des eaux

Infrastructure Ontario a obtenu de l'Agence ontarienne des eaux (l'« AOE »), un organisme de la province, un emprunt subordonné de 20 ans de 120 M$ en contrepartie d'un billet venant à échéance le 1er mars 2023. Les intérêts sur le billet sont révisés mensuellement, le taux d'intérêt étant fixé à quatre points de base sous le taux Canadian Dollar Offered Rate (« CDOR ») moyen, et ils sont payables trimestriellement. Le 31 mars 2015, les intérêts sur le billet ont été fixés à 0,98 % (1,22 % en 2014).

Conjugués, les montants empruntés à la province et à l'AOE fournissent à Infrastructure Ontario une réserve de liquidités lui assurant : i) une protection du crédit pour les investisseurs en obligations non subordonnées telles que les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure et précédemment le papier commercial, ii) des liquidités de sûreté pour les besoins de financement d'Infrastructure Ontario, et iii) un capital de base à long terme stable qui permet à Infrastructure Ontario d'obtenir une notation élevée. Infrastructure Ontario investit ces fonds dans des titres à revenu fixe à court terme liquides.

Papier commercial

Infrastructure Ontario émettait des billets dans le cadre d'un programme de papier commercial pour financer son programme de prêts à la construction à court terme. Le programme de papier commercial était autorisé à émettre un maximum de 750 M$ pour des durées pouvant aller jusqu'à un an. Il a été refinancé par une facilité de crédit à court terme renouvelable auprès de la province d'Ontario et il est administré par l'OOF.

Facilité de crédit à court terme

Depuis mai 2014, Infrastructure Ontario émet des billets à court terme dans le cadre d'une facilité de crédit renouvelable à court terme pour financer ses prêts à la construction à court terme. La facilité de crédit renouvelable conclue avec la province d'Ontario est autorisée à émettre un maximum de 900 M$ pour des durées allant de trois mois jusqu'à un an. Au 31 mars 2015, les échéances s'échelonnaient du 1er avril 2015 au 15 juin 2015 et les intérêts sur les billets variaient entre 0,76 % et 1,12 %.

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure

Le 17 juillet 2006, au moment de sa fusion avec l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (l'« OOFIS »), Infrastructure Ontario a pris en charge 650 M$ d'obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. Les obligations portent intérêt au taux de 4,60 % par année et viennent à échéance le 1er juin 2015.

Le 19 avril 2007, Infrastructure Ontario a émis des obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'une valeur de 300 M$. Les obligations portent intérêt au taux de 4,70 % par année et viennent à échéance le 1er juin 2037.

Obligations de la SOTI et de la société et billets à taux fixe

Infrastructure Ontario a émis à la Société ontarienne de travaux d'infrastructure (« SOTI ») et à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier (la « société ») des obligations et des billets à taux variable en faveur de la province afin de financer son programme de prêts. Il s'agit d'obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui seront remboursées après toutes les autres dettes non subordonnées actuelles et futures et la dette publique non garantie actuelle et future d'Infrastructure Ontario.

Au 31 mars 2015, les obligations à taux fixe portaient intérêt à des taux allant de 2,02 % à 4,96 % (de 2,02 % à 4,96 % en 2014) par an, et les échéances allaient de septembre 2015 à juin 2045. Les intérêts sur ces obligations sont versés semestriellement jusqu'à l'échéance. Les billets à taux variable portent intérêt à des taux correspondant au CDOR à trois mois majoré de 16 à 22 points de base et viennent à échéance le 30 juin 2018. L'intérêt est versé et rajusté trimestriellement jusqu'à l'échéance des billets à taux variable.

Montants empruntés à la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants

Infrastructure Ontario obtient de la Société ontarienne de gestion des fonds des investisseurs immigrants (la « SOGFII »), un organisme de la province, des emprunts subordonnés d'une durée de cinq ans. Il s'agit d'obligations subordonnées d'Infrastructure Ontario qui seront remboursées après toutes les autres dettes non subordonnées actuelles et futures et la dette publique non garantie actuelle et future d'Infrastructure Ontario.

Au 31 mars 2015, les intérêts sur les obligations à taux fixe, qui sont composés semestriellement et sont payés à l'échéance, s'échelonnaient de 1,86 % à 3,05 % (1,86 % à 3,05 % en 2014). Les échéances allaient de janvier 2016 à juillet 2019. Les intérêts sur les obligations à taux variable sont fixés et composés trimestriellement et sont assortis d'un taux plancher de 1,55 % (1,55 % en 2014) par année. Les échéances s'échelonnaient d'octobre 2016 à janvier 2019.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Exercice clos le 31 mars 2015						
(en milliers de dollars)		Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
Coût						
Solde au 1er avril 2014	$	15 667	4 153	1 984	9 828	31 632
Ajouts	$	661	–	–	–	661
Solde au 31 mars 2015	$	16 328	4 153	1 984	9 828	32 293
Amortissement cumulé						
Solde au 1er avril 2014	$	13 672	4 153	1 780	6 662	26 267
Dotation à l'amortissement	$	1 086	–	91	828	2 005
Solde au 31 mars 2015	$	14 758	4 153	1 871	7 490	28 272
Valeur comptable nette au 31 mars 2015	**$**	**1 570**	**–**	**113**	**2 338**	**4 021**

Exercice clos le 31 mars 2015						
(en milliers de dollars)		Matériel informatique	Logiciels	Mobilier, agencements et matériel de bureau	Améliorations locatives	Total
Cost						
Balance, April 1, 2014	$	14 008	4 504	1 984	9 828	30 324
Additions	$	1 659	(351)	–	–	1 308
Balance, March 31, 2015	$	15 667	4 153	1 984	9 828	31 632
Accumulated amortization						
Balance, April 1, 2014	$	12 872	4 128	1 689	5 799	24 488
Amortization	$	800	25	91	863	1 779
Balance, March 31, 2015	$	13 672	4 153	1 780	6 662	26 267
Net book value – March 31, 2015	**$**	**1 995**	**–**	**204**	**3 166**	**5 365**

11. PRODUIT (CHARGE) D'INTÉRÊTS ET PRODUITS DE PLACEMENT

(en milliers de dollars)		2015 Prévisions *(non audité)*	2015	2014 *(note 21)*
Produit d'intérêts	$	184 086	175 721	159 424
Produits de placement	$	15 596	20 270	7 291
Charge d'intérêts	$	(183 903)	(164 687)	(154 379)
Marge d'intérêts nette	**$**	**15 779**	**31 304**	**12 336**

La ventilation de la charge d'intérêts sur la dette est présentée ci-après :

(en milliers de dollars)		2015	2014
Intérêts sur les fonds affectés aux immobilisations			
Montant emprunté à la province d'Ontario	$	7 855	8 138
Montant emprunté à l'Agence ontarienne des eaux	$	1 415	1 410
	$	**9 270**	**9 548**

	(en milliers de dollars)	2015	2014
Intérêts sur le financement de programmes			
Papier commercial	$	1 796	7 215
Facilité de crédit à court terme	$	5 391	–
Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure	$	44 000	46 007
Obligations de la SOTI et de la société et billets à taux variable	$	91 695	81 976
Montants empruntés à la SOGFII	$	12 535	9 633
	$	**155 417**	**144 831**
Charge d'intérêts totale	**$**	**164 687**	**154 379**

Suit un rapprochement des intérêts en trésorerie reçus et de la marge d'intérêts nette :

	(en milliers de dollars)	2015	2014
Intérêts en trésorerie reçus	$	197 752	180 995
Intérêts en trésorerie payés	$	(171 677)	(168 926)
	$	**26 075**	**12 069**
Produits de placement et intérêts et hors trésorerie			
Gain (perte) à la vente de placements	$	4 586	(6 240)
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur (note 4)	$	8 206	9 125
Autres intérêts hors trésorerie	$	(7 563)	(2 618)
Marge d'intérêts nette	**$**	**31 304**	**12 336**

Les autres intérêts hors trésorerie comprennent le montant net du produit d'intérêts à recevoir et de la charge d'intérêts à payer ainsi que l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt et des primes ou escomptes à l'achat de placements.

12. FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

	(en milliers de dollars)	2015 Prévisions *(non audité)*	2015	2014
Communications et services de conseils stratégiques	$	472	233	166
Technologies de l'information	$	7 000	7 246	6 455
Bureau et administration	$	1 918	1 371	1 539
Locaux		5 461	5 528	5 082
Services professionnels et de consultation	$	6 333	4 057	4 403
Dotation à l'amortissement	$	1 800	2 005	1 779
	$	**22 984**	**20 440**	**19 424**

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La société a une dépendance économique envers la province puisque 36 % de ses produits pour l'exercice clos le 31 mars 2015 (46 % en 2014) lui ont été versés par celle-ci afin de lui permettre de fournir des services à des sociétés d'État et ministères de l'Ontario, notamment le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère du Procureur général, le ministère des Services gouvernementaux, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et le ministère des Transports, en plus du ministère du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure.

Les principales sources de produits d'Infrastructure Ontario provenant de la province sont les suivantes :

1. **Frais de livraison des projets et frais de transaction liés aux projets**
   Des frais fondés sur un pourcentage des coûts liés aux projets ou sur une base de recouvrement des coûts sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion de projets et de contrats, qui sont offerts à différents organismes de la Couronne et ministères ontariens.
2. **Frais de gestion**
   Des frais sont facturés pour des services, notamment en matière de gestion immobilière et de gestion de projets, qui sont offerts au portefeuille immobilier général du ministère.
3. **Coûts de consultation recouvrables**
   Des services-conseils de tiers sont fournis à différents organismes de la Couronne et ministères ontariens sur une base de recouvrement des coûts.

Infrastructure Ontario a emprunté des montants portant intérêt à l'AOE, à la province d'Ontario, à la SOGFII et à l'OOF (notes 8 et 9).

Infrastructure Ontario a engagé des charges au titre des services de l'OOF s'élevant à 0,9 M$ pour l'exercice clos le 31 mars 2015 (0,9 M$ en 2014).

14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société offre des prestations de retraite à certains de ses salariés à temps plein par sa participation au Régime de retraite des fonctionnaires, un régime multiemployeurs à prestations déterminées mis sur pied par la province. Le montant des cotisations au régime de retraite, soit 0,5 M$ pour l'exercice clos le 31 mars 2015 (0,5 M$ en 2014), est fondé sur des formules établies par la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario et a été passé en charges. Le coût des prestations complémentaires de retraite pour ces salariés est payé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas compris dans les états financiers.

La société offre un régime de retraite à cotisations déterminées à tous ses autres salariés à temps plein. Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, les cotisations de la société à ce régime se sont élevées à 2,8 M$ (2,5 M$ en 2014).

15. GESTION DES RISQUES

Les principaux risques auxquels Infrastructure Ontario est exposée du fait de ses instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt. Le comité du risque du conseil d'administration passe en revue et le conseil d'administration approuve les politiques de gestion de chacun de ces risques, lesquels sont résumés dans les paragraphes suivants.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte découlant de l'incapacité de la contrepartie à satisfaire à ses obligations contractuelles financières envers Infrastructure Ontario. La société est exposée au risque de crédit au titre des comptes caisse, des placements et des créances, et surtout des prêts. La société gère et contrôle le risque de crédit en mettant en oeuvre des politiques et des processus d'examen.

Risque de crédit – prêts

La surveillance du risque de crédit et du programme de prêts incombe en grande partie au comité du risque du conseil d'administration.

La politique en matière de risque de crédit fait en sorte que les montants des prêts accordés sont proportionnels à la capacité de l'emprunteur d'assurer le service de la dette et à la tolérance au risque d'Infrastructure Ontario. La politique en matière de risque de crédit établit les principes d'évaluation du risque de crédit de chaque catégorie d'emprunteurs et place des limites de concentration aux prêts en fonction du risque et de la capacité de l'emprunteur d'assurer ultérieurement le service de la dette. Des fonctions de souscription et de crédit distinctes existent afin d'assurer l'examen indépendant et la remise en question dans le cadre du processus d'obtention d'autorisation. Un contrôle diligent est effectué, et la note finale ainsi que la recommandation de chaque demandeur sont soumises, si nécessaire, à l'approbation du comité d'examen du crédit de la direction et d'après la délégation de pouvoirs d'Infrastructure Ontario.

Infrastructure Ontario a mis en place un processus d'examen des prêts fondé sur les risques couvrant tous les secteurs de prêts et permettant de relever rapidement tout changement possible de la solvabilité des contreparties. L'examen des prêts vise à évaluer l'état des projets financés en cours de construction; à assurer le paiement et le respect des clauses restrictives sur la durée du prêt; à entreprendre des mesures correctives en temps utile afin d'atténuer les pertes de crédit potentielles; et à signaler les problèmes de remboursement potentiels au comité d'examen du crédit et au conseil d'administration.

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur les prêts, compte non tenu des dérivés et des garanties ou autres rehaussements de crédit, s'établissait à 4 797,3 M$ au 31 mars 2015. Aucun prêt n'est en souffrance.

Infrastructure Ontario classe et gère ses prêts par catégories. Les emprunteurs de catégorie un reçoivent des produits fiscaux et des transferts provinciaux qui représentent d'excellentes sources de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie deux sont dans des secteurs qui sont réglementés ou ont droit de recevoir des contrats commerciaux à composante gouvernementale et, par conséquent, ils disposent d'une source stable de remboursement de la dette. Les emprunteurs de catégorie trois sont des organismes tributaires de produits autogénérés parce que les prix sont réglés par le marché ou qu'ils dépendent de dons et d'activités de collecte de fonds.

Puisque les emprunteurs d'Infrastructure Ontario appartiennent au secteur public, ils présentent un risque de crédit peu élevé du fait de leur capacité unique à générer ou à recevoir des produits en contrepartie de services publics essentiels ou de modèles d'affaires peu risqués qui servent les intérêts du secteur public. Le profil des prêts s'établissait comme suit au 31 mars 2015 :

(en milliers de dollars)		Encours brut	Provision pour moinsvalue de prêts	Montant net
Catégorie 1				
Municipalités	$	3 296 087		
Universités	$	171 174		
Régies locales des services publics	$	378		
	$	**3 467 639**	**–**	**3 467 639**
Catégorie 2				
Sociétés de distribution locales	$	272 561		
Soins de longue durée	$	168 138		
Logement abordable (SCHL)	$	125 930		
Logement abordable (hors SCHL)	$	188 536		
Logement social	$	303 410		
Centres autochtones d'accès aux soins de santé	$	3 910		
Centres de santé communautaires et de services sociaux	$	15 457		
	$	**1 077 942**	**(4 220)**	**1 073 722**
Catégorie 3				
Centrales électriques	$	143 115		
Systèmes énergétiques communautaires	$	29 001		
Corporations municipales (autres)	$	33 407		
Entités bénéficiaires (établissements de formation artistique, centres de soins palliatifs, etc.)	$	112 361		
Activités sportives et récréatives	$	1 012		
	$	**318 896**	**(12 510)**	**306 386**
Coûts reportés sur prêts à conditions de faveur				
Coûts reportés à l'ouverture de l'exercice	$	(58 616)		
Amortissement des coûts sur prêts à conditions de faveur	$	8 206		
Coûts reportés à la clôture de l'exercice	**$**	**(50 410)**	**–**	**(50 410)**
Prêts en cours	**$**	**4 814 067**	**(16 730)**	**4 797 337**

Garanties

Infrastructure Ontario accorde des prêts aux demandeurs capables d'assurer le service de la dette sur la durée du prêt. La société n'accorde aucun prêt sur la valeur résiduelle de l'actif et ne tient pas compte de la propriété ou du contrôle d'un actif lorsqu'elle évalue la couverture du service de la dette. Elle accorde des prêts aux demandeurs disposant de sources de flux de trésorerie permanents quasi assurés, plus précisément la capacité unique de bon nombre d'emprunteurs à générer des produits fiscaux ou à recevoir un financement de la province. Infrastructure Ontario atténue son risque de crédit au titre du portefeuille de prêts au moyen de diverses provisions d'atténuation et de contrôle. La société est dotée d'un mécanisme d'interception avec la province qui prévoit le réacheminement vers Infrastructure Ontario des fonds dus à certains emprunteurs (notamment des municipalités) recevant du financement de la province. Les clients qui ne reçoivent pas de financement provincial doivent fournir des sûretés adéquates telles que des garanties, des emprunts ou charges hypothécaires de premier rang, des contrats de sûreté générale, des cessions de loyers et de contrats de location, des cessions de comptes et d'accords ainsi que des nantissements.

Dépréciation

La provision pour moins-value de prêts est maintenue à un niveau qu'Infrastructure Ontario considère comme suffisant pour absorber les moins-values et les pertes sur prêts d'après les prévisions actuelles de remboursement.

La provision pour moins-value de prêts est constituée lorsqu'un examen de la conjoncture économique, du secteur et du portefeuille indique qu'il pourrait y avoir moins-value ou perte. La provision pour moins-value est établie d'après un processus selon lequel une note de risque est attribuée au prêt lors de son montage, contrôlée régulièrement et ajustée pour tenir compte de l'évolution du risque de crédit sous-jacent. La détermination du niveau de la provision pour moins-value tient compte de divers facteurs, y compris la sensibilité au risque, les secteurs économiques, la qualité du portefeuille, la combinaison d'activités, la conjoncture économique et la situation des marchés du crédit.

Risque de crédit – Trésorerie, créances et placements

L'exposition maximale d'Infrastructure Ontario au risque de crédit sur la trésorerie, les créances et les placements, exception faite des dérivés et sans tenir compte des garanties détenues sur d'autres rehaussements du crédit s'établissait comme suit au 31 mars 2015 :

	(en milliers de dollars)	2015	En souffrance
Trésorerie et équivalents de trésorerie	$	1 084 827	–
Créances d'exploitation	$	105 562	33 538
Intérêts à recevoir	$	63 966	–
Produits de placement à recevoir	$	2 173	–
Créances liées aux projets	$	64 203	–
Placements	$	215 211	–
	$	**1 535 942**	**33 538**

Aucune provision pour moins-value n'est constituée pour la trésorerie, les créances et les placements au 31 mars 2015.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des prix du marché. La société est exposée au risque de marché sur les placements qu'elle achète aux fins de couverture économique des fonds empruntés en sus de ses besoins immédiats en matière de financement de prêts. Ces placements sont vendus au besoin afin de financer les prêts. L'entité n'investit que dans des obligations autorisées selon les politiques approuvées, c'est-à-dire dont la notation accordée par des agences de notation reconnues est élevée et qui peuvent être facilement liquidées.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue par suite de variations des taux d'intérêt du marché. Il y a risque de taux d'intérêt lorsque la réévaluation des actifs n'est pas harmonisée avec la réévaluation des passifs. Si, par exemple, un prêt du portefeuille de la société est assorti d'une durée de 20 ans (actif) et que la dette connexe (passif) est assortie d'une durée inférieure, il pourrait être nécessaire d'émettre la dette à plusieurs reprises sur la durée de l'actif. Chaque fois que la dette est renouvelée ou refinancée, il existe un risque que les taux d'intérêt aient grimpé, ce qui donnerait lieu à une baisse du produit d'intérêts net sur le prêt.

La direction contrôle le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt et grâce à l'alignement des structures de risque et des échéances des actifs et des passifs. Par exemple, la direction a atténué la majeure partie de son risque de taux d'intérêt lié à ses fonds affectés aux immobilisations en effectuant des placements compensatoires dont les taux se rapprochent de ceux des emprunts consentis par la province et l'AOE.

Infrastructure Ontario est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt dans la période entre l'émission de la dette à long terme et l'octroi de prêts. Afin de gérer ce risque de taux d'intérêt, Infrastructure Ontario investit dans des obligations assorties d'échéances semblables permettant de neutraliser le taux d'intérêt jusqu'à ce que les fonds soient prêtés.

Le risque de taux d'intérêt lié au portefeuille de prêts à la construction à taux variable est atténué en grande partie du fait que ces prêts sont financés par des billets à court terme assortis d'échéances semblables. La gestion du risque de taux d'intérêt lié aux prêts à taux fixe à long terme s'appuie sur le recours à un financement assorti d'échéances similaires et à des swaps de taux d'intérêt par l'intermédiaire de l'OOF.

En vertu de la politique de gestion de l'actif et du passif d'Infrastructure Ontario, le risque de taux d'intérêt est surveillé et communiqué en continu à la haute direction et au comité du risque du conseil d'administration. La politique de gestion de l'actif et du passif dote la haute direction des outils nécessaires à la gestion du risque de taux d'intérêt et de la capacité à charger l'effectif de la division des marchés financiers de l'OOF d'exécuter des transactions financières visant à gérer le risque de taux d'intérêt, y compris le recours aux dérivés. La société a établi une limite stricte en matière de risque de taux d'intérêt, laquelle précise la perte maximale attendue advenant une variation hypothétique de 100 points de base des taux d'intérêt, en plus de restreindre la perte potentielle en minimisant l'exposition à un point donné de la courbe de rendement.

Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

Une variation positive ou négative de un pour cent des taux d'intérêt aurait une incidence de 1,7 M$ (1,7 M$) sur l'excédent (le déficit) annuel, et une variation positive ou négative de un point de base (« pb ») des taux d'intérêt aurait une incidence de 1,1 M$ (1,1 M$) sur les gains et pertes de réévaluation accumulés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'Infrastructure Ontario ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. Ses prêteurs sont protégés par les fonds affectés aux immobilisations financés au moyen d'emprunts subordonnés à long terme accordés par la province et l'AOE. Les fonds affectés aux immobilisations sont essentiellement investis dans des instruments liquides à court terme pouvant être convertis en trésorerie advenant une crise de liquidité prévisible (p. ex. : l'impossibilité pour Infrastructure Ontario de conclure un placement de titres d'emprunt au moment prévu ou d'importants besoins en trésorerie imprévus par les clients).

L'objectif principal de la stratégie de placement est d'assurer la sécurité du capital ainsi que la souplesse et la liquidité de la réserve. La politique de gestion de l'actif et du passif impose des limites quant au type et à la teneur de tous les placements en pourcentage du total du portefeuille, en conformité avec la Loi de 1990 sur l'administration financière de la province.

Les règlements administratifs régissant les emprunts d'Infrastructure Ontario sont approuvés par le conseil d'administration, par le ministre du Développement économique, de l'Emploi et de l'Infrastructure et par le ministre des Finances. Les emprunts font l'objet d'un examen trimestriel par le comité du risque du conseil d'administration. Tous les emprunts sont effectués après prise en compte judicieuse des risques de taux d'intérêt et de liquidité, en conformité avec la politique de gestion de l'actif et du passif. L'OOF coordonne et exécute toutes les activités d'emprunt. Infrastructure Ontario emprunte des fonds directement auprès de la province afin de combler ses besoins de financement à long terme par l'intermédiaire de l'OOF.

Outre les directives en matière de gestion des liquidités énoncées dans la politique de gestion de l'actif et du passif, la société s'est dotée d'une politique de gestion du capital, laquelle, sous la supervision du comité du risque du conseil d'administration, vise le maintien de liquidités suffisantes. Les limites imposées par la politique de gestion du capital font en sorte que le capital destiné aux réserves pour risques est en tout temps suffisant pour empêcher les pertes sur prêts extrêmes d'avoir une incidence sur les investisseurs dans les obligations pour le renouvellement de l'infrastructure d'Infrastructure Ontario.

Le tableau suivant illustre les échéances des obligations contractuelles au 31 mars 2015 :

	(en milliers de dollars)	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Après 5 ans	Total
Dettes d'exploitation	$	7 695	–	–	7 695
Charges à payer	$	99 407	–	–	99 407
Intérêts à payer	$	72 698	–	–	72 698
Facilité de crédit de l'OOF	$	10 000	–	–	10 000
Dette – programme de prêts	$	1 550 418	1 375 923	3 034 681	5 961 023
Frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	$				(8 971)
Engagements de prêts non déboursés	$				940 170
Total des passifs financiers non dérivés	**$**	**1 740 218**	**1 375 923**	**3 034 681**	**7 082 022**

16. ÉVENTUALITÉS

La société est partie à divers différends et litiges. De l'avis de la direction, le règlement des différends, y compris les différends provisionnés, n'aura aucune incidence importante sur la situation financière consolidée de la société.

17. ENGAGEMENTS

Les paiements minimaux annuels de location en vertu des contrats de location-exploitation pour les locaux de bureau de la société pour les cinq prochains exercices sont présentés ci-après :

Exercice	(en milliers de dollars)	Montant
2015 – 2016	$	4 597
2016 – 2017	$	4 735
2017 – 2018	$	4 877
2018 – 2019	$	5 023
2019 – 2020	$	5 174
	$	**24 406**

18. FONDS DÉTENUS EN FIDUCIE

Infrastructure Ontario détient en fiducie plusieurs comptes bancaires de fonctionnement et un compte de placements à court terme qu'elle administre au nom du ministère. Les comptes sont directement liés aux activités du portefeuille immobilier général du ministère de l'Infrastructure pour lequel la société agit à titre de gestionnaire financier en vertu de la Loi de 2011 sur la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier. Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, les fonds détenus en fiducie pour le compte du ministère se sont élevés à 225,4 M$ (197,9 M$ en 2014), montant qui n'est pas comptabilisé dans les présents états financiers.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») oblige Infrastructure Ontario à percevoir les impôts fonciers et les fonds de réserve comme condition pour pouvoir fournir des prêts au logement abordable. En vertu du certificat d'assurance de la SCHL, les fonds doivent être détenus dans un compte en fiducie administré par Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2015, les fonds sous administration s'élevaient à 46,7 M$ (14,2 M$ en 2014).

Infrastructure Ontario détient un compte en fiducie de projets afin d'y verser les fonds reçus des ministères et devant être versés aux consortiums de construction de projets à titre de paiements au quasi-achèvement de projets, de paiements intermédiaires, de paiements d'allègement, ainsi que de paiements reçus au titre de variations, du matériel, du mobilier de bureau et des agencements. Les variations sont des changements de la portée du contrat dont il a été convenu après la conclusion initiale. On les appelle également des « autorisations de modification de contrat ». Tous les paiements susmentionnés sont versés directement par les ministères commanditaires, mais sont versés par le biais d'Infrastructure Ontario. Au 31 mars 2015, Infrastructure Ontario détenait un montant de 18,1 M$ (28,2 M$ en 2014) dans son compte en fiducie de projets.

19. INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'information financière d'Infrastructure Ontario tient compte de la manière dont la société est gérée. Infrastructure Ontario gère ses activités de manière à permettre la livraison et la reddition de comptes à l'égard des priorités établies par le ministre et des objectifs fixés par le conseil. De plus, Infrastructure Ontario évalue et prévoit les affectations et les travaux futurs afin d'aligner ses ressources en conséquence. Ainsi, Infrastructure Ontario est en mesure de répartir efficacement ses ressources et les responsabilités entre les unités d'exploitation afin d'assurer l'efficacité et le caractère durable des activités sur la période couverte par le plan d'affaires. Le tableau suivant fournit un résumé de l'information financière par division :

Exercice clos le 31 mars 2015						
(en milliers de dollars)		Grands projets	Projets commerciaux	Prêts	Immobilier	Total
Produits						
Produit d'intérêts	$	–	–	175 721	–	175 721
Produits de placement	$	–	–	20 270	–	20 270
Frais de livraison des projets	$	25 224	3 557	–	10 302	39 083
Frais de transaction liés aux projets	$	5 955	–	–	–	5 955
Frais de gestion	$	–	–	–	40 518	40 518
Coûts de consultation recouvrables	$	18 878	3 307	–	2 177	24 362
	$	**50 057**	**6 864**	**195 991**	**52 997**	**305 909**
Charges						
Salaires et avantages sociaux	$	24 423	2 772	4 134	32 752	64 081
Frais généraux et d'administration	$	7 408	820	2 876	9 336	20 440
Charges relatives aux programmes						
Coûts de transaction liés aux projets	$	13 674	–	–	–	13 674
Coûts de consultation recouvrables	$	18 878	2 895	–	2 177	23 950
Charge d'intérêts	$	–	–	164 687	–	164 687
Provision pour moins-value de prêts	$	–	–	5 686	–	5 686
Frais relatifs aux entrepreneurs	$	–	–	–	9 906	9 906
Frais de financement relatifs aux projets	$	171	–	–	–	171
Total des charges relatives aux programmes	**$**	**32 723**	**2 895**	**170 373**	**12 083**	**218 074**
	$	**64 554**	**6 487**	**177 383**	**54 171**	**302 595**
Excédent (déficit)	**$**	**(14 497)**	**377**	**18 608**	**(1 174)**	**3 314**

Exercice clos le 31 mars 2014						
(en milliers de dollars)		Grands projets	Projets commerciaux	Prêts	Immobilier	Total
Produits						
Produit d'intérêts	$	–	–	159 424	–	159 424
Produits de placement	$	–	–	7 291	–	7 291
Frais de livraison des projets	$	49 050	2 772	–	10 447	62 269
Frais de transaction liés aux projets	$	9 205	–	–	–	9 205
Frais de gestion	$	–	–	–	40 106	40 106
Coûts de consultation recouvrables	$	24 366	4 901	–	3 787	33 054
	$	**82 621**	**7 673**	**166 715**	**54 340**	**311 349**
Charges						
Salaires et avantages sociaux	$	20 531	3 110	4 063	30 326	58 030
Frais généraux et d'administration	$	5 737	721	3 430	9 536	19 424
Charges relatives aux programmes						
Coûts de transaction liés aux projets	$	5 523	–	–	–	5 523
Coûts de consultation recouvrables	$	24 366	3 778	–	2 806	30 950
Charge d'intérêts	$	–	–	154 379	–	154 379
Provision pour moins-value de prêts	$	–	–	7 230	–	7 230
Frais relatifs aux entrepreneurs	$	–	–	–	9 664	9 664
Frais de financement relatifs aux projets	$	1 283	–	–	–	1 283
Total program expenses	**$**	**31 172**	**3 778**	**161 609**	**12 470**	**209 029**
	$	**7 609**	**169 102**	**52 332**	**286 483**	**302 595**
Excédent (déficit)	**$**	**25 181**	**64**	**(2 387)**	**2 008**	**24 866**

20. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après le 31 mars 2015, la société a commencé à financer ses prêts de manière consécutive et directement auprès de la province. Les nouvelles structures de dette reflètent les prêts sous-jacents qu'elles financent et sont assorties de modalités semblables, notamment en ce qui concerne l'échéance, la fréquence de paiement et le mode d'amortissement. La nouvelle structure de financement permet une correspondance parfaite des actifs et des passifs et élimine la nécessité d'avoir recours à des dérivés pour couvrir le risque de taux d'intérêt.

La société a refinancé son obligation pour le renouvellement de l'infrastructure arrivée à échéance le 1er juin 2015 en émettant un billet à 10 ans à taux variable de 460 M$ en faveur de la province et en réglant le solde en trésorerie.

21. CHIFFRES COMPARATIFS

L'information sectorielle a été modifiée, passant de trois branches d'activité en 2014 à quatre branches d'activité en 2015, à des fins d'harmonisation avec les perspectives stratégiques de la société. La mise en valeur des terrains a été retirée de la catégorie Livraison des projets et incluse dans la catégorie Gestion et planification immobilières pour refléter la nature des initiatives immobilières. Les projets commerciaux ont été séparés de la livraison des projets pour mettre l'accent sur les services importants que fournit ce groupe en mettant à profit les partenariats et les investissements dans le secteur privé. Compte tenu de ces modifications, certains chiffres comparatifs ont été reclassés aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Notes :

Infrastructure Ontario

1, rue Dundas Ouest, bureau 2000
Toronto (Ontario) M5G 2L5

www.infrastructureontario.ca

OBJECTIF

NOUS GÉRONS, FINANÇONS ET METTONS EN VALEUR LES BIENS PUBLICS DE L'ONTARIO

VALEURS

AXÉS SUR LES PERSONNES
INNOVATEURS
AXÉS SUR LE CLIENT
CIBLÉS SUR L'EXÉCUTION
ET DILIGENTS

Ontario
Infrastructure Ontario